MÉMOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Journal de la Société de l'Histoire et de la Vie à Sevran

Sevran 1935-1955

les années roses, les années noires

N°13 octobre 2004

6€

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

L'ÉDITORIAL DE
JEAN-PIERRE FERRAND
PRÉSIDENT DE LA
SOCIÉTÉ DE
L'HISTOIRE
ET DE LA VIE
A SEVRAN

Il y a déjà dix ans, nous marquions le cinquantième anniversaire de la libération de Sevran par une exposition qui fut un de nos plus grand succès.

Le thème choisi pour notre salon 2004 : « Sevran 1935-1955 » englobe les années d'occupation et leur noir souvenir est très présent dans cette revue. Au point d'éclipser les moments d'espérance en une vie meilleure de celles qui les avait précédées. De même, celles qui suivirent et amorcèrent les transformations qui conduiront à façonner le Sevran que nous connaissons aujourd'hui n'y sont pas développées.

La matière est si riche, et les souvenirs encore si vivaces pour les Sevranais qui vécurent cette période qu'il importe de ne pas oublier, que nos lecteurs nous pardonneront. Nous ferons en sorte que l'exposition que nous montreront cette année aux Sevranais comble ces lacunes et qu'ils en soient satisfait comme des précédentes.

Sommaire

2 Images de Sevran à mi XXème siècle.
4 Maires et Conseil municipal 1935- 1955.
8 Le dispensaire municipal.
11 Sevran 1936-39, L'Espagne républicaine au cœur.
14 Lucien SPORTISSE.
18 Internement et déportation des Sevranais.
29 Mémoires retrouvées.
35 Échapper au Service du Travail Obligatoire.
36 LaCroix Rouge et la libération.
38 Souvenirs d'exode, souvenirs de libération.
48 De la tapisserie aux boutons de nacre.
48 Sources pour l'histoire locale.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

IMAGES DE SEVRAN A MI XXème SIECLE

L'auteur nous a aimablement autorisé à publier ici quelques extraits de l'autobiographie qu'il a rédigée. Nous l'en remercions vivement.

par Maurice COUSIN

Le Canal de l'Ourcq était pour nous jeunes sevranais, notre « piscine » préférée l'été venu. (à l'époque, la seule « vraie » piscine couverte à notre disposition se trouvait à Pantin)

Notre climatologie… au passé

De 1935 à 1945 on respirait le grand air à Sevran. Par exemple lorsque dans le train venant de Paris, aussitôt après la station d'Aulnay-sous-Bois, nous humions à la portière, ravis, un air pur et vivifiant (à cette époque nous pouvions voyager les portes du train ouvertes et même sur les marches pieds extérieurs lorsqu'il faisait très chaud). Cette sensation de différence d'air était caractéristique et agréable.

La meilleure preuve de notre bon air en était fournie par la renommée que pouvait avoir le Sanatorium de Villepinte sur l'efficacité de ses cures de santé.

Le déroulement climatique des saisons pouvait être en général prévisible, sauf vraiment cas d'exception, car elles se succédaient chaque année avec une réelle régularité.

De 1942 à 1945 en pleine période de guerre, le manque de combustible se faisait cruellement sentir et celui que nous pouvions avoir était souvent peu calorique surtout lorsque par défaut nous devions nous chauffer avec des boulettes de papier compressées (après humidification) en guise des fameux boulets de poussier de charbon déjà peu efficaces.

La Ferme de Fontenay

En 1935 la laiterie de la ferme Fontenay distribuait encore son lait fraîchement trait à l'étable. Lorsque la brave laitière cessa ses activités la ferme fut vendue.

La grange deviendra un cinéma, puis l'usine des Etablissements Miplacol occupera l'ensemble de la ferme, hormis les bçatiments d'habitation vendus en appartements et toujours existants. Après la fermeture de Miplacol, on construisit aussi d'autres pavillons dans les années 70.

L'exode

A Sevran, le 12 juin 1940, les bruits de canonnade de la ligne des combats se faisaient de plus en plus proches et continus. De plus, des « on dit » alarmants circulaient : les soldats « teutons » violaient et n'hésitaient pas à couper des mains aux enfants ? … et j'en passe ! Ma mère me dit de fuir en province vers le sud (?) comme beaucoup de gens. Chacun employant les moyens du bord pour se déplacer. Les véhicules débordaient d'objets les plus hétéroclites. Pour mon compte, j'étais à bicyclette et trainais à l'arrière une longue remorque, chargée de je ne sais plus quels objets et de ravitaillement ainsi que ma petite chienne. C'était l'événement historique que l'on a dénommé « l'Exode de 40 ».

Il ne me reste en mémoire que quelques scènes éparses de cette assez brève équipée car nous n'avons pas eu le temps d'aller bien loin de la capitale (je n'ai aucune idée de la distance parcourue). Les troupes allemandes nous rattrapaient déjà. Nous étions sur une route en plein champs parsemés de grandes meules de paille. Des avions de chasse, (italiens m'a-t-on dit) passèrent bas pour mitrailler la foule des réfugiés (c'était leur « spécialité » !)… ce qu'ils ont fait un peu plus loin – toujours est-il que notre groupe en débandade avait quitté la route pour s'éparpiller dans les champs et certains, comme moi, étant abrités sous le couvert d'une meule de paille. Nous sommes restés là indécis de savoir si nous devions reprendre la route d'autant que le bruit circulait de l'arrivée imminente des soldats allemands ? En effet nous vîmes bientôt se pointer sur la route des véhicules militaires à croix gammée – 48 heures seulement s'étaient écoulées depuis ma fuite de Sevran (les troupes d'invasion me suivaient ayant atteint Sevran le 13 juin, le lendemain de mon départ. 24 heures plus tard, ils avaient investi et dépassé Paris ?) Une voiture découverte s'arrêta à notre hauteur et debout avec un mégaphone un officier nous dit, en bon

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

français, de rentrer chez nous, sans encombrer leur route, qu'il ne nous serait fait aucun mal !

Je n'ai aucun souvenir du temps que j'ai mis, ni du chemin suivi pour arriver à Sevran .

Défense Passive

Le 14 janvier 1943 était mis en place à Sevran un service de Défense Passive sous l'autorité du Maire, Monsieur SAINT AUBIN. Cet organisme, national, d'exception (déjà constitué à l'apparition de l'aviation de guerre à la fin du conflit en 14-18) avait en charge l'organisation et la mise en œuvre des moyens de défense pour assurer la protection des populations et leurs biens contre les risques de bombardements aériens – la direction de ce service à Sevran a été confieé à Monsieur Léon DUBAR

Le 1er février 1943 j'étais intégré comme bénévole à la Défense Passive et, grâce à mon diplôme, j'étais affecté comme Chef d'une équipe de brancardiers, composée surtout de bons camarades d'école et du quartier, sur le premier secteur, aux Primevères. Monsieur LANDILELET en était le responsable.

Aussitôt que résonnaient, lugubrement, les sirènes d'alerte à l'approche d'avions nous devions nous rendre au point de rassemblement où était entreposé notre matériel de secours – brassard au bras – casque sur la tête – masque à gaz en bandoulière. Notre point de ralliement était situé au n° 38 de la route d'Aulnay au café Lebon dit aussi « Café des Primevères » (devenu maintenant café-tabac l'Impérial). A cette époque l'entrée proprement dite du café était précédée d'une avancée en terrasse à l'air libre, empiétant le trottoir et délimitée par une haie de troènes en bacs.

Garde-Voies

Je me suis retrouvé (par je ne sais plus quel processus) affecté comme garde voies à la gare d'Aulnay sous bois. Ma jeunesse détonnait parmi mes « collègues » qui étaient assez âgés.

Je pensais, assez ingénument, que ce nouveau travail apparemment peu fatigant me permettrait de suivre facilement mes cours. En fait je n'ai pas tardé à me rendre compte de mon erreur de pronostic. Toute la nuit, alternativement par tranches de deux heures, on nous plaçait de garde à poste fixe le long des voies puis, à la relève on allait se « réchauffer » et se reposer (si l'on peut dire, car on n'y pouvait que très vaguement somnoler assis et avachis sur une table)

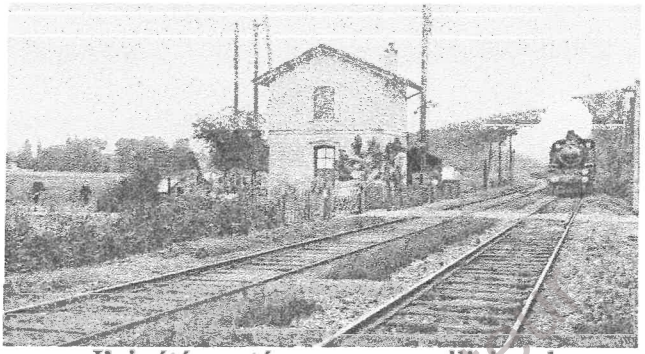

J'ai été muté comme auxiliaire dans un poste de « garde des communications ». Ces postes étaient composés de quelques gardes portant un uniforme noir, et armés d'un revolver, ils avaient pour mission de surveiller tout un secteur de voies ferrées et la bonne veille des gardes voies disposés tout au long du parcours, qui devaient faire une injonction d'arrêt à notre approche à laquelle nous répondions par un mot de passe. Le garde s'adjoignait pour sa ronde un auxiliaire (en civil, non armé) C'était mon rôle. Notre secteur de surveillance s'échelonnait entre la gare du Vert Galant jusqu'à celle du Bourget – soit presque toute une nuit de marche pour faire l'aller et retour de notre poste fixe qui était situé dans une petite boutique, rue de la gare. Cette boutique devint après guerre le premier magasin « radio Sevran ».

Résistant

Je ne sais plus comment s'est faite mon intégration dans un groupe de Résistance F.F.I. . Toujours est-il que j'ai participé à certaines actions que l'occasion nous commandait de faire. Par exemple, compte tenu de mon emploi aux gardes de communications, je devais signaler, et si possible, identifier la nature des mouvements de train de l'occupant, en particulier des trains de munitions de la Poudrerie. On mettait aussi à profit, lorsque l'endroit était désert, d'infiltrer, dans les graisseurs des essieux de wagons stationnés, en attente d'un chargement, en gare de Sevran, quelques poignées de sable ou petits gravillons qui pouvaient provoquer leurs ruptures après un certain temps de roulement et ainsi perturber le trafic ennemi… j'étais devenu le « saboteur » que j'étais censé interdire ! ◙

Notes : La Défense passive a déjà été évoquée par Jean LELONG dans MEMOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI N°3, Octobre 1994.
Les sous-titres sont de la S.H.V.S.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

MAIRES et CONSEIL MUNICIPAL
1935 – 1955

Durant cette période, la vie politique locale et nationale, la guerre, ont marqué la composition du Conseil Municipal et son activité.

par G. BOUDIN.

En voici quelques aperçus :

Les Maires

1932-1938 Louis FERNET
1938 – octobre 1939 Gaston BUSSIERE
Novembre1939 – 1941 Edmond SERGENT
Mai 1941 – août 1944 Saint AUBIN
Août 1944– octobre1944 FOURNIER
(Tous trois présidents de la délégation spéciale, voir plus loin)
1944 – 1945 Marius URBAIN
Mai 1945 – octobre 1947 Joseph BOUTEILA
Octobre 1947 – avril 1957 Claude RUCH

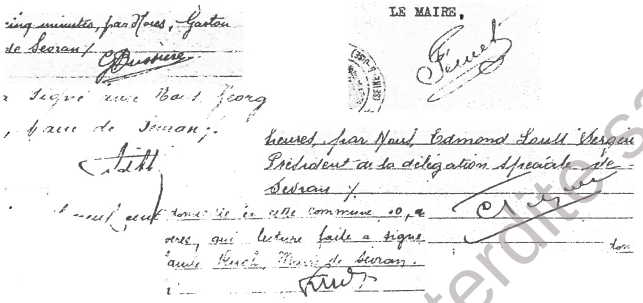

Signatures de quelques Maires

Avant la guerre de 1939

Depuis 1931, le conseil municipal est composé des 27 élus de la liste communiste. Cette liste est réélue le 12 mai 1935

Le Maire est Louis FERNET, employé, âgé de 46 ans.

Le 1er adjoint : Gaston LEVY, métallurgiste, 50 ans

Le 2ème adjoint : Antoine NOALHAT, employé, 50 ans

On y trouve des personnes qui seront victimes du nazisme et dont une rue porte le nom :

Gaston BUSSIERE, futur maire, fusillé au Mont Valérien le 21 septembre 1942

Maurice METAIS, mort en déportation en 1942

Louis HEMMEN, fusillé au Mont Valérien le 11 août 1942

Jean CAYET, mort à Dachau en 1945

Georges DENANCE, mort en déportation en 1942

Le 21 décembre1938, Louis FERNET, Maire, décède, âgé de 52 ans.

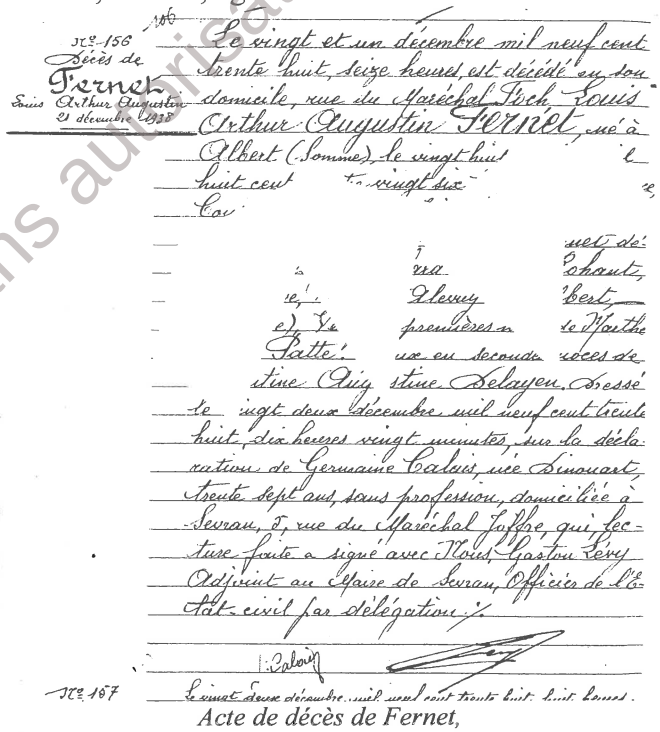

Acte de décès de Fernet,

Une élection complémentaire le 5 février 1939 pourvoit à son remplacement et celui de deux autres conseillers démissionnaires.

Le 11 février Gaston BUSSIERE, métallurgiste, est élu maire. Il a 32 ans.

Antoine NOALHAT sera le 3ème adjoint et Gaston LEVY reste le 1er adjoint.

Première Délégation Spéciale. (1)

A l'automne 1939, le conseil municipal est suspendu pour la durée des hostilités par un

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

décret du Président de la République. Il s'agit d'une mesure visant les municipalités communistes. Le Parti Communiste a été dissout le 26 septembre.

Le Conseil est remplacé par une Délégation Spéciale dont le président est Monsieur Edmond SERGENT, pharmacien, âgé de 55 ans qui se réunit le 14 octobre 1939. Sont présents : Edmond SERGENT et messieurs BAROIN, MESSIE, BARRE, Docteur JORAND.

A d'autres réunions, on trouve Messieurs ALLIAS et SIMON. Mais il semble que cette équipe ait eu du mal à fonctionner. Le 10 juillet 1940, Monsieur SERGENT, seul à la réunion, considère que les membres de la Délégation ont abandonné leur poste.

Quelques décisions municipales 1939-40

La défense passive.

Le Conseil municipal précédent a commencé par la construction d'abris pour les enfants des écoles et la population par l'emploi gracieux de chômeurs.

Malgré leur bonne volonté, le travail n'était pas parfait et à la suite de pluie, il y avait des éboulements. Il est décidé le 14 octobre 1939 de payer 8 francs de l'heure cinq heures par jour, cinq hommes dont la profession aurait quelque analogie avec le travail demandé. Ceux-ci seraient radiés du chômage.

Une somme de 50 000 francs sera imputée à l'article spécial pour la construction d'abris et tranchées.

Changement de dénomination de rues

Séance du 4 décembre 1939 :

le président expose qu'il y a lieu de changer la dénomination de certaines rues portant les noms des notabilités communistes. La Délégation, à l'unanimité décide que les rues ci-dessous porteraient les dénominations suivantes, savoir :

avenue Paul-Vaillant-Couturier : avenue de Livry

boulevard Lénine : rue de Finlande

rue Maximilien Robespierre : rue Danton

place Henri Barbusse : place de Sevran, maintenant place Gaston Bussière

boulevard Camélinat : boulevard de la République

avenue Karl Marx : avenue Westinghouse

boulevard Maria Vérone : avenue du Maréchal Lyautey

impasse Maria Vérone : impasse du Maréchal Lyautey

Nominations :

Arrêté du 9 janvier 1940 :

Monsieur ROUX commis de mairie assure les fonctions de secrétaire général pendant la mobilisation de Monsieur DUPRE, avec le traitement de secrétaire adjoint de 2ème classe.

Réunion du 11 janvier 1940 : sous la présidence de Monsieur SERGENT, présents : Docteur JORAND, Messieurs BAROIN, MESSIE, BARRE.

Le Docteur JORAND, médecin, domicilié avenue Liégeard, est nommé inspecteur des écoles de Sevran avec une indemnité annuelle de 5 000 francs.

Seconde Délégation Spéciale

La séance du 3 août 1941 semble être la première de ce nouveau conseil municipal désigné. Il est précisé par Monsieur SAINT-AUBIN, ingénieur au chemin de fer qui était candidat en 1933 sur la liste d'opposition à la liste communiste.

Le conseil comprend 20 membres, dont 2 anciens conseillers d'avant 1931.

Le président expose ses hésitations à accepter cette lourde tâche, mais à l'approche de la retraite, il pense pouvoir se consacrer à ces nouvelles fonctions.

Puis il parle de son programme difficile à élaborer en période de guerre. Il cite ce qui devrait être traité rapidement : les travaux de l'école maternelle, l'agrandissement du cimetière, l'établissement d'un stade et évoque d'autres besoins : nouvelle mairie, nouvel hôtel des postes… après cette allocution, « le Conseil adresse un vibrant hommage à Monsieur le Maréchal PETAIN, chef de l'Etat Français ».

Au cours des vœux du Conseil Municipal le 1er janvier 1942, des vœux sont aussi adressés au Maréchal PETAIN.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Fermeture de Cafés hôtels

Séance du 14 décembre 1941

Monsieur le Maire expose au Conseil que son attention a été maintes fois attirée sur les agissements des cafés-hôtels : « Le Pas Bileux » et « le Chat Noir ». En effet, les tenanciers de ces commerces s'emploient à favoriser la prostitution illégale exercée tout particulièrement par de nombreuses enfants mineures.

Il rappelle que la Ville de Sevran se trouve, à l'heure actuelle obligée de supporter des sanctions sévères, en raison d'incidents graves qui se sont passés au « chat Noir », des coups de pistolet ayant été tirés dans la porte de cet immeuble.

Il estime intolérable que toute une population soit privée de sa liberté à cause d'une minorité aussi peu intéressante.

Le Conseil, considérant que ces commerces clandestins sont de nature à porter atteinte, non seulement à la liberté de la population mais à la moralité de notre jeunesse, après en avoir délibéré, émet le vœu que l'autorité Supérieure procède immédiatement à la fermeture définitive des cafés « Le Pas Bileux » et « Le Chat Noir ».

L'après-guerre

Dès la libération, en août 1944, le président de la Délégation Spéciale Monsieur SAINT AUBIN est remplacé par Monsieur FOURNIER. Il s'agit sans doute de Georges FOURNIER, candidat en 1945 sur la liste SFIO-Résistance, dit président de la Délégation Municipale de la Résistance.

En octobre, Monsieur URBAIN remplace Mr FOURNIE. Marius URBAIN ,bijoutier, âgé de 56 ans, était conseiller municipal de 1931 à 1939.

Election des 29 avril et 13 mai 1945

Trois listes sollicitent les suffrages des électeurs :

Liste d'union patriotique républicaine et antifasciste (communiste)

Liste commune SFIO-RESISTANCE (socialiste)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE SEINE-ET-OISE

ARRONDISSEMENT de Pontoise

CANTON d'aulnay Sous Bois

COMMUNE de Sevran

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL 1945

(Exécution de l'art. 49 de la loi du 5 Avril 1884)

NOTA. — Ce Tableau doit être dressé en 3 expéditions pour les communes des arrondissements autres que celui de Versailles : une pour la Mairie, une pour la Sous-Préfecture et une pour la Préfecture ; en 2 expéditions pour les autres (une Mairie, une Préfecture)

Nos D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (a)	QUALIFICATION PROFESSION OU FONCTION	AGE	NOMBRE de suffrages obtenus	DÉSIGNER par les lettres R ou N si le Conseiller est réélu ou nouveau	OBSERVATIONS (b)
1	Badier Roger	mec. dentiste	36	2263	N	
2	Bulleux Alexandre	employé	35	2263	N	
3	Roux Roger	commerçant	39	2249	N	
4	Fernet Valentine	vendeuse	52	2388	R	1er adjoint
5	Wimy Pierre	pharmacien	39	2360	N	
6	Noailhat Antoine	retraité	63	2340	R	2eme adjoint
7	Barcelot Antoine	comptable	57	2340	N	N. D
8	Pessereau Georges	employé	61	2336	N	
9	Ferré Marius	ébéniste	52	2335	R	
10	Lemaitre Gaston	emp. P.T.T.	39	2334	N	
11	Crétier Marie Thérèse	commerçante	46	2333	N	
12	Giordani Lucien	?	?	2332	N	N. D
13	Racloz Eugène	polisseur	53	2332	R	
14	Vieillefond J. M.	ag. serv. publics	46	2332	N	
15	Le Maner Louis	cimentier	45	2331	R	
16	Bouteila Joseph	cimentier	45	2329	R	Maire
17	Blanchard Clément	retraité	54	2326	R	
18	Bourigault Raymond	retraité	52	2322	N	
19	Szordela Lucien	photographe	46	2322	R	
20	Mortureux Marie	ménagère	46	2321	N	
21	André Simon	facteur	43	2320	R	
22	Poirier Eugène	facteur	44	2315	N	
23	Proust Madeleine	comptable	42	2314	N	
24	Rabold Albert	terrassier	25	2313	N	
25	Demory Henriette	typographe	42	2310	N	
26	Van Hoorde Charles	métallurgiste	39	2310	N	
27	Pihou Henri	menuisier	44	2308	R	

Sevran, le 23 Mai 1945

Le Maire

(a) L'ordre d'inscription du tableau est déterminé (article 49 de la loi du 5 avril 1884) :
1° — par la date la plus ancienne de l'élection ;
2° — entre conseillers élus le même jour par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° — à égalité de voix par la priorité d'âge.

(b) Indiquer dans cette colonne, par les lettres N D, les Conseillers non domiciliés ; désigner ceux qui sont revêtus des fonctions de Maire ou d'Adjoint.

N. B. — Communication de ce tableau doit être donnée à tout requérant (art. 49 de la loi du 5 Avril 1884).

Tableau du Conseil de 1945

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Liste Mouvement Républicain Populaire (MRP)

Ce sont les trois partis qui ont participé à la résistance et qui sont au Gouvernement, présidé par le Général de GAULLE.

Le mode de scrutin permet de choisir des personnes sur plusieurs listes.

Les candidats ayant le plus de voix sont élus.

C'est ainsi que la liste MRP aura 3 élus (dont Roger BADIER).

La liste communiste emporte les 24 autres sièges.

On remarque parmi les élus Madame FERNET Valentine veuve de l'ancien maire, Mesdames CRETIER Marie-Thérèse, MORTUREUX Marie, veuves de résistants, Louis LE MANER père de Roger LE MANER, déporté, mort à Bergen-Belsen.

Le 18 mai, Joseph BOUTEILA 45 ans, cimentier, est élu Maire par 22 voix, Madame FERNET ayant 3 voix.

Le 1er adjoint est Madame FERNET, 24 voix sur 26.

Le second : Antoine NOAILLAT, 22 voix sur 26.

Election du 19 octobre 1947

Trois listes sont en présence pour un conseil de 23 membres:

Le Parti Communiste

La SFIO Section Française de l'Internationale Ouvrière (socialiste)

Le RPF Rassemblement du Peuple Français (gaulliste), créé en avril 1947

Ces 3 partis sont ceux qui siégent au parlement à cette époque.

La liste communiste obtient 10 sièges, la liste SFIO : 3 et le RPF : 10.

Le 24 octobre, le conseil élu désigne son maire : Claude RUCH (SFIO), Inspecteur au gaz avec 13 voix, contre 10 à Joseph BOUTEILA, maire sortant.

On peut penser que le RPF a voté pour Monsieur RUCH, afin d'évincer Monsieur BOUTEILA, communiste.

M. Ruch (à droite) avec son successeur M. Toutain

Il manque encore beaucoup d'éléments sur l'activité municipale dans cette période de 20 ans qui a connu : 1936, la guerre, l'occupation, la libération, la reconstruction.

Merci d'avance aux lecteurs qui pourraient compléter nos informations.

(1) La délégation spéciale est un organisme, prévu dans le droit administratif, pour pallier à la dissolution ou l'absence de conseil municipal.

Sources :
Archives Municipales de Sevran :
Délibérations du Conseil
Archives départementales 93 :
Sevran Elections – Délégation Spéciale
AMRN 93 :
Résistantes et Résistants en Seine Saint-Denis
Grand Larousse Encyclopédique.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

LE DISPENSAIRE MUNICIPAL

Le dispensaire municipal a fonctionné de 1936 à 1980 à l'emplacement de l'actuel commissariat de police.

par G. BOUDIN.

Il fut alors remplacé par le Centre de Santé « Louis Fernet » dans le « Parc des Sœurs » que nous connaissons depuis.

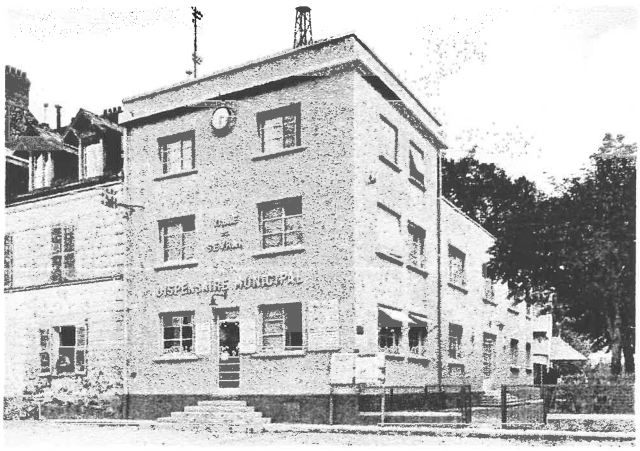

DE LA DECISION ...

Vers la fin de 1932, le Conseil Municipal décide de mettre en place un dispensaire municipal dans une maison appartenant à la commune, sur la place. Cette maison, louée au curé, sert de presbytère. Le conseil décide donc de résilier le bail de location de l'Abbé FLEURY, curé de Sevran. Ce qui provoque quelques remous (voir plus loin).

Le 5 mars 1934, l'architecte remet son rapport et le projet du dispensaire, qui comprend trois divisions :

Médecine générale
Consultations des nourrissons
Appartement de l'infirmière chef.

Il a fallu quelques aménagements aux plans pour que les fosses septiques soient conformes à la réglementation. Un rapport le confirme :

« l'effluent des fosses septiques établies pour 55 personnes répondant aux conditions d'épuration prévue par l'ordonnance préfectorale sera envoyé à la Morée, constituant égout public. Les eaux ménagères seront aussi envoyées à la Morée... »

Les plans sont approuvés le 17 juin 1934. Un emprunt de 300 000 francs, décidé par le Conseil Municipal du 18 mars, est approuvé par le préfet en décembre 1934.

A LA REALISATION

Le 28 février 1935, le conseil vote la mise en adjudication de travaux pour un montant de 300000 francs.

L'attribution a lieu le 14 avril suivant :
Terrassement, maçonnerie, béton armé, canalisation pour 91 200 francs à : Renaissance du Bâtiment de Paris
Carrelage, revêtement 23 371 francs à : Lamotte de Villeparisis
Menuiserie, quincaillerie 10 000 francs à : Marest de Pantin
Serrurerie 9 260 francs à : Jallet rue d'Aulnay Sevran
Plomberie 11 350 francs à : Véron de Paris
Electricité 29 120 francs à : Force et Lumière Le Raincy
Peinture, vitrerie 9 000 francs à : Thion Neuilly-Plaisance

Le chauffage central pour 13 265 francs est commandé à Guinier et la menuiserie métallique, 16 950 francs, à Schwartz-Hautmont, deux entreprises de Paris.

Le 24 octobre 1935 un appareil de radiographie est commandé aux Etablissements Dutertre à Arcueil pour 51 652 francs.

Les travaux semblent avoir été réalisés assez rapidement et en 1936 le dispensaire est en activité.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

DES HORAIRES

Décisions du Conseil Municipal du 20 juillet 1935 :
« les consultations de Médecine générale auront lieu :
lundi de 19 à 21 heures
mardi de 15 à 17 heures
mercredi de 18 à 20 heures
jeudi de 9 à 11 heures
vendredi de 18 à 20 heures
samedi de 14 à 16 heures.

Mme LAENGELE, infirmière, devant le dispensaire

D'autre part, le dispensaire sera ouvert pour les soins :
Lundi de 9 à 11 heures et de 15 à 21 heures
Mardi et jeudi de 9 à 11 heures et de 15 à 18 heures
Mercredi et vendredi de 9 à 11 heures et de 15 à 20 heures
Samedi de 9 à 11 heures et de 14 à 18 heures

Le traitement du Docteur sera fixé annuellement à 40 800 francs... »

DES TARIFS

Décision du même jour 20 juillet 1935 :
« Le conseil fixe comme suit le tarif des soins donnés au dispensaire :
Assistés médicaux gratuité
Chômeurs gratuité
Consultation médecine générale 6 francs
Consultation spécialistes 10 francs
Pansements 4 francs
Grands pansements 6 francs
Piqûres 4 francs
Piqûres intraveineuses 6 francs
Ventouses sèches 4 francs
Ventouses scarifiées 8 francs
Petit plâtre 20 francs
Moyen plâtre 32 francs
Grand plâtre 48 francs
Diathermie 10 francs »

Le 4 juin 1936, le Conseil précise les tarifs des soins dans les « spécialités» :
« Service Radiographie :
Radioscopie poumons 36 francs
Radioscopie poumons avec calque 48 francs
Radiographie poumons 72 francs
Radioscopie estomac 76 francs
...
Radioscopie foie 48 francs
Radioscopie foie 72 francs
...
tube digestif complet radiographie 180 francs

Service oto-rhino laryngologie :
Bouchons de cérumen 12 francs
Examen de l'audition 15 francs
Paracentèse du tympan 22 francs
Examen labyrinthique 40 francs
Amygdales 60 francs
Végétations 60 francs
Les deux réunis 90 francs »

L'inspecteur d'hygiène donne avis que cette décision peut être approuvée (par le préfet) car les municipalités ont le droit de fixer les tarifs des soins pratiqués au dispensaire, mais pas ceux des soins à domicile.

PEPPONE et DON CAMILLO

La résiliation du bail de location au curé a provoqué de vives réactions, tant de l'Abbé FLEURY que des communistes qui détenaient le

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Conseil Municipal, d'autant plus que des élections allaient avoir lieu le 5 février 1933.

Le Bulletin Municipal de décembre 1932 publie cet article :

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND POSITION

A la dernière séance du Conseil est venue en discussion la question du bail consenti au curé de Sevran.

Savez-vous combien ce monsieur payait à la commune pour une maison de huit pièces ?

HUIT CENTS FRANCS PAR AN !

Qu'en dites-vous, ouvriers qui payez au moins 1 000 francs par pièces ?

Qu'en dites-vous, chômeurs, qui êtes jetés à la rue par vos proprios ?

C'est un abus que ceux qui se prétendent républicains ont commis.

Le Conseil Municipal y a remédié, lors de sa dernière séance il a décidé de résilier le bail consenti à des conditions aussi scandaleuses et a décidé d'occuper cette maison pour en faire un dispensaire municipal.

Les ouvriers comprendront que cette utilisation des bâtiments communaux est toute différente de la façon des bourgeois, eux, ils donnent huit pièces à un célibataire, marchand de mensonges, mais par contre rien pour les ouvriers.

Les ouvriers pensent au contraire que tout doit d'abord servir aux ouvriers, et c'est pourquoi ils créeront un dispensaire destiné aux ouvriers, au lieu d'en faire un repaire de marchand de mensonges, abrutisseur des consciences ».

Le 24 décembre 1932, l'Abbé FLEURY écrit à l'Evêque de Versailles :

« ... nous sommes en plein communisme. Faute d'entente aux dernières élections la liste rouge est passée tout entière ! et aujourd'hui il y a bien des regrets ; mais il faut ajouter, pour être précis, que cette élection était discutable quant à la validité à cause d'un incident qui a été jusqu'au Conseil d'Etat, lequel à l'heure actuelle a invalidé ce qui a été fait . Une nouvelle élection doit avoir lieu dans la deuxième quinzaine de janvier et tout ce qu'il y a d'honnête dans Sevran espère que l'accord étant fait de l'autre côté il n'y aurait que deux listes en présence. Supposons un instant les Communistes mis de côté : le nouveau conseil qui sera certainement mélangé aura-t-il le bon sens, le courage, d'annuler la déplorable décision que vient de prendre le conseil déchu de ses pouvoirs ? telle est la question qui se pose déjà dans les milieux capables de raisonner sainement sur ce qui vient de se passer... »

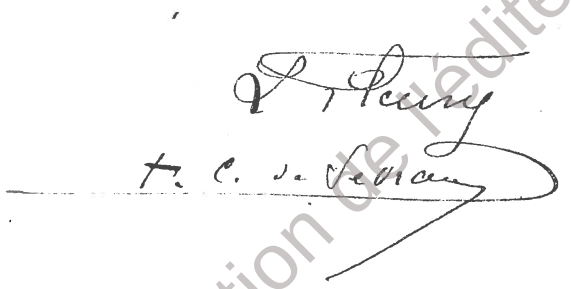

Le curé pouvait-il voir son bail résilié ?

le directeur de l'Action Sociale en Seine et Oise rappelle que la loi du 1er avril 1926 précise : *« les locataires n'ont pas droit à la prorogation dans les immeubles destinés par les collectivités locales à servir à des travaux d'utilité publique ».*

« le dispensaire peut-il être considéré comme tel ? il en existe déjà un » (celui des sœurs).

Dans une lettre du 18 mars 1933, l'Abbé FLEURY écrit au vicaire général :

« ... il y a un dispensaire à deux pas qui fonctionne gratuitement. Tout le monde y va, tout le monde y est accueilli sans distinction d'opinion.

C'est le docteur Cincin qui donne la consultation, les sœurs font le reste... »

Mais le bail a été résilié, le dispensaire a été créé, les sevranais s'y sont fait soigner nombreux pendant 45 ans, les sœurs ont continué des soins. Et la liste communiste a été élue le 5 février 1933.

Sources :

Archives Départementales du 93 : Sevran Dispensaire 93/275

Archives Evêché de Saint-Denis : Dossier Sevran

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Sevran, 1936-1939 : l'Espagne Républicaine au cœur

En souvenir de Félix Loron Sancho et de Félix Perez Bosca

Par Daniel Mougin

A partir de 1936, et du coup d'état du général FRANCO, la population ouvrière de Sevran, à l'instar de nombreuses communes de banlieue s'est montrée solidaire de l'Espagne républicaine. « L'internationalisme prolétarien » qui irriguait l'action du mouvement ouvrier de l'époque a connu dans notre ville des manifestations importantes.

Les registres de délibérations du Conseil municipal, conservent la trace des déclarations de solidarité de la municipalité communiste réélue en 1935.

Le 20 octobre 1936, le Conseil Municipal réuni hors séance, « adresse l'hommage de sa sympathie aux vaillants lutteurs espagnols qui se battent pour défendre la République, la démocratie et la liberté contre les généraux traîtres et parjures au service du fascisme international ».

Le 5 mai 1938, le Conseil Municipal réitéra son soutien par une délibération portant sur l'acquisition d'une ambulance et de médicaments pour l'Espagne républicaine.

En introduction le conseil *« s'élève avec véhémence contre les assassinats systématiques de femmes, d'enfants, de vieillards par les forces fascistes du général parjure Franco. S'indigne contre le récent bombardement de Barcelone, chef-d'œuvre de barbarie des armées mercenaires italo- allemandes maîtresse d'une partie de l'Espagne républicaine, résultat de la politique dite de non intervention.*

Décide de participer pour une somme de mille francs au vibrant appel fait par le Conseil Municipal d'Arnouville-lès-Gonesse. Sous la Présidence de son Député-Maire, Conseiller Général, Monsieur DEMUSOIS pour que soit accompli un geste humanitaire et que toutes les subventions ainsi allouées soient centralisées pour permettre l'achat d'une voiture ambulance et de médicaments pour l'Espagne républicaine. Le Conseil Municipal soucieux de la sécurité de notre pays considère qu'il est devenu urgent et indispensable que cesse la politique de non intervention à sens unique et que sans délais, la liberté de commerce avec le gouvernement légal d'Espagne soit rétablie conformément au droit international. Il ne fait pas de doute que l'écrasement des forces fascistes, éloignera les graves menaces qui pèsent sur la France. Vive l'Espagne Républicaine - son gouvernement, son peuple- »

La solidarité des Sevranais avec le peuple espagnol va s'exprimer sous de nombreuses formes.

L'action la plus résolue est l'engagement aux cotés des troupes républicaines dans les Brigades Internationales.

Un inspecteur de police du commissariat d'Aulnay sous Bois ([1]), répondant le 2 avril 1937, aux instructions du préfet de Seine et Oise, signale à Sevran et à Tremblay-les - Gonesse, cinq à six départs de volontaires *« sans toutefois que l'on puisse recueillir des précisions sur la nationalité et l'identité de ces volontaires »*.

Nous connaissons aujourd'hui le départ de Jean HEMMEN qui habitait le lotissement du Pont-Blanc au n° 16 d'une rue qui porte aujourd'hui son nom. ([2]). Il organise dès juillet 1936 l'aide matérielle des Jeunesses Communistes de la région parisienne à l'Espagne républicaine. C'est lui qui accompagne à Bilbao, en janvier 1937, un bateau chargé de cinq cents tonnes de vivres et de vêtements fournis par les jeunesses du Front Populaire. Il s'engage ensuite comme volontaire et devient commissaire politique de la 14e brigade (La Marseillaise)

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Denise recevait du courrier de son oncle Jean HEMMEN, elle garde en mémoire son adresse à Albacete : Piazza Alta Zano Espana.

Jean Hemmen en uniforme de brigadiste

Un autre sevranais a combattu dans le camp républicain : il s'agit de Aspiar MARGOSSIAN ([3]) qui part travailler en Espagne en 1934 et rejoint dès 1936 l'armée Républicaine espagnole. Fait prisonnier près d'Alicante par les troupes franquistes, il s'évadera en 1940 et rentra en France.

A son retour en France Jean HEMMEN participe à des réunions publiques organisées par le Parti Communiste, au préau de l'école du Centre ([4]), où il prend la parole.

Dans les usines de Sevran, en particulier chez Westinghouse, le syndicat CGTU de la métallurgie entreprend l'organisation de la solidarité.

Si les actualités cinématographiques du Kursall n'offrent qu'une information restreinte et distillée avec retard, la presse écrite a envoyé sur le terrain de nombreux correspondants de guerre. Leurs articles suscitent un intérêt majeur. C'est dans ce contexte que Denise apprend la mort de Gerda TARO, journaliste du quotidien de gauche « Ce soir », qui est assassinée par les franquistes. Denise se rend à ses obsèques au cimetière du Père-Lachaise en compagnie de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, Berthie ALBRECHT, Danièle CASANOVA, Nina ASSENSI.

L'Union des Femmes Françaises de Sevran dont les dirigeantes étaient Mesdames LE MANER, BUSSIERE, DEMORY, joue aussi un rôle important dans l'organisation de la solidarité. Elle avait décidé de demander au Docteur DEQUEANT, directeur du dispensaire municipal d'organiser en août 1938, des cours de secourisme en prévision d'un soutien aux blessés de la guerre d'Espagne.

Manifestation devant la Maison du peuple

A la Maison du Peuple qui était située sur la place du marché, dans un ancien bâtiment de la ferme Petit, on suit l'évolution des combats sur une carte affichée au mur. L'Ebre, Albacete, Bilbao, Barcelone... Achille YEZEGUELIAN figure les positions des troupes républicaines au moyen d'épingles rouges. Il se souvient qu'au sortir du train les gens venaient regarder les différentes phases militaires du conflit.

Achille se rappelle particulièrement des combats de la Cité universitaire de Madrid et du mot d'ordre républicain *No passaran* ! (Ils ne passeront pas !)

Jacques MORTUREUX garde douloureusement en mémoire un bombardement et des affiches placardées sur les murs de Sevran reproduisant une photographie de cercueils ouverts sur des visages d'enfants ([5]).

Denise et Achille collectent tous les dimanches dans les quartiers avec une voiture à bras, vêtements, conserves de lait, pommes de terre, paquets de riz... Le soutien financier ne se

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

relâche pas ; le produit des collectes est envoyé le dimanche soir au siège du Parti communiste, 120 rue Lafayette à Paris.

Avec l'Union des Jeunes Filles de France, Denise DESCOINS et Paulette VIEILLEFOND chantent tous les samedis soir au Trianon de Freinville la chanson Libertad, elles y retrouvent alors les garçons des jeunesses communistes. Beaucoup des participants étaient aussi membres du groupe de Théâtre et de la Chorale de Sevran. Gaston BUSSIERE, maire depuis 1938 fréquente régulièrement le Trianon.

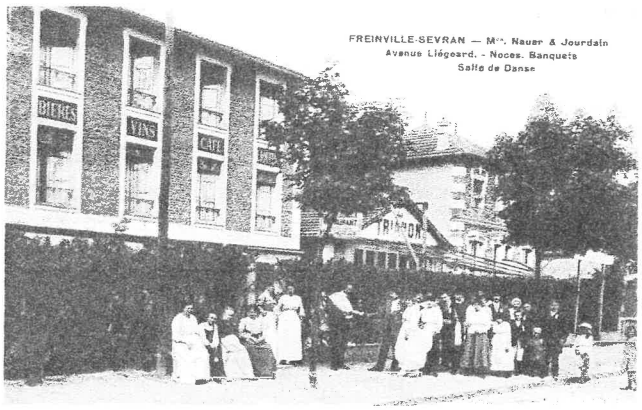

LeTrianon au début du siècle

La solidarité sevranaise se manifeste aussi par l'accueil dans plusieurs familles de réfugiés espagnols. Ils sont d'abord accueillis par une Espagnole dans un pavillon du Boulevard Lefèvre à Aulnay sous Bois avant d'être placés dans des familles de militants.

Ce sont principalement des enfants qui trouvent un asile dans différents foyers. Une mère et sa fille sont hébergées dans deux maisons distinctes, Isabel SAUNEZ DE HERMINE qui appartient à une famille aristocratique rangée au coté de la République Espagnole, est reçue par la famille DELMOTTE du quartier des Primevères alors que sa fille Victoria était logée chez « Miss », infirmière chef du dispensaire de Sevran.([6])

Manuel BREGON quitte Bilbao sous les bombes avec ses deux sœurs, et trouve refuge en 1937, après un passage dans un centre d'hébergement situé à Suresnes, chez les époux Vannier qui demeuraient dans un pavillon de la rue Henri Barbusse. (Monsieur VANNIER était conseiller municipal et responsable de l'action sportive à Sevran). Manuel s'intégrera très vite à Sevran : sa passion du football trouvera à s'exprimer brillamment dans l'équipe des minimes de la FSGT de Sevran. « Tout le monde était très gentil avec nous » se souvient Manuel, « il y avait une vraie fraternité ».

Manuel Brégon dans l'escalier du pavillon Vannier,

D'autres enfants ont été accueillis par les familles ROUSSEAU (deux) et LELUBRE qui accueille un garçon et une fille. Ces jeunes réfugiés fréquentent l'école communale de Sevran où ils apprennent la langue française. Manuel se rappelle que son premier instituteur de l'école Victor Hugo, Monsieur BONDU avait acheté un dictionnaire Français/Espagnol pour faciliter la communication. D'abord placé dans une classe de « petits » Manuel progresse si vite qu'il obtient rapidement le Certificat d'Etudes dans la classe de Monsieur Suer. Jusqu'en 1939 les jeunes espagnols partirent avec leurs camarades sevranais à la colonie de vacances gérée par le *Secours Rouge International* à la Couarde sur mer sur l'île de Ré. Manuel sera rapatrié en Espagne en 1940 et reviendra s'installer définitivement à Sevran après guerre.

Lors de la séance du 29 janvier 1939, le Conseil se prononce pour l'ouverture de la frontière et demande au préfet la mise à disposition des locaux municipaux disponibles et sollicite l'autorisation d'utiliser les voitures

Reproduction interdite sans autorisation de la

municipales pour le transport des enfants de la Catalogne jusqu'à la gare frontière.

« Connaissant le cœur généreux de toute la population, (le C.M.) *l'invite à accueillir pour héberger dans la mesure de ses moyens le plus grand nombre possible d'enfants espagnols et informe les familles qu'elles pourront se faire inscrire à la Mairie aux heures d'ouverture. »*

Le 9 août 1939 le conseil Municipal répondant à un appel du Secours populaire de la Banlieue Nord, *« tenant compte de la situation des Réfugiés espagnols venus en France, a décidé plus que jamais de venir en aide à tous ces vieillards ; hommes, femmes et enfants se trouvant dans les camps. Il fait connaître que depuis juin 1937, la section de Goussainville héberge Vingt petits espagnols dans une colonie et que la Région voulant continuer cet effort, a pris en parrainage quatre filleuls, les charges de cette Association étant très lourdes, il est fait appel au peuple français (...) »,* décide, à l'unanimité moins une abstention, de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de deux cents francs au Secours populaire.

L'esprit de la solidarité avec l'Espagne républicaine, son intensité, sont magnifiés dans un tableau vivant organisé en 1938, par le Secours populaire de Sevran. Allégorie en phase avec les sentiments fraternels de jeunes Sevranais, on y voit la France ouvrant ses bras généreux à des enfants espagnols portant les stigmates de la guerre civile.

Considérée comme une « répétition générale », cette période a été vécue par les témoins rencontrés pour cette recherche, comme un enchaînement historique ininterrompu qui s'achève dans la mémoire collective, avec la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Les affrontements qui minent en Espagne le camp républicain ne semblent pas avoir trouvé d'écho et les antifascistes sevranais s'en tiennent aux positions de L'Internationale Communiste.

La Guerre d'Espagne a contribué à l'éducation politique d'une génération qui découvre avec passion l'action militante dans les nombreuses organisations du Parti Communiste, soutenue et confortée par les municipalités dirigées par Louis FERNET et Gaston BUSSIERE. Après le traumatisme du pacte germano-soviétique, on retrouvera, aguerris à la lutte antifasciste, dans la Résistance les mêmes protagonistes sevranais.

■

Notes

1 L'inspecteur du commissariat d'Aulnay sous-Bois s'appelle André ANNON. Il s'illustre pendant l'Occupation en prévenant des résistants de l'imminence de leur arrestation. (Voir le n°3 de Mémoires d'hier et d'aujourd'hui, 1994)

2 voir la notice consacrée à Jean HEMMEN dans Le Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Il est fusillé à l'âge de 32 ans au Mont Valérien, le 8 novembre 1942 à 9h35.

3 Aspiar MARGOSIAN est né à Ababazar en Turquie le 12 avril 1912.. Après guerre il exerça à Paris le métier de cordonnier. Membre de l'A.C.E.R Anciens Combattants en Espagne Républicaine et de l'A.V.E.R Anciens Volontaires en Espagne Républicaine qui regroupait les brigadistes de différents pays. Il décède dans la capitale à l'âge de 82 ans. Son demi frère Achille YEZEGUELIAN habite toujours Sevran

4 L'école du centre est rebaptisée école Crétier à la Libération.

5 Voir le n°8 de Mémoires d'hier et d'aujourd'hui, 1998

6 Victoria se maria à la Libération avec Louis Champion, le secrétaire d'André Marty.

Sources : Registre de délibération du Conseil municipal.
Les témoignages de Denise, Achille et Manuel.
Illustrations : Crédit SHVS

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

LUCIEN SPORTISSE

Peu de Sevranais connaissent l'histoire de cet instituteur qui n'enseigna que deux années à l'école du Centre de Sevran (aujourd'hui A. Crétier), de 1937 à 1939.

par J. MORTUREUX.

Il ne figure sur aucune photo de classe et nous ne connaissons aucun de ses anciens élèves. Pourtant un autre aspect de sa vie exemplaire, méritait que l'on rassemble quelques témoignages et documents éparses.

Il nous est possible de retracer les principaux évènements de la vie de Lucien grâce à la rencontre de Denise Albert et d'un de ses frères, William, qui lui confia des notes rédigées en 1945 par Bernard, autre frère et un ami d'enfance pour célébrer la mémoire de Lucien.

De l' enfant studieux à l'instituteur militant

La première partie est rédigée par un ami d'enfance Lucien SEBBAH, instituteur.

« Lucien Sportisse est né le 6 octobre 1905 dans ce ghetto Constantinois dont le pittoresque grouillant ne doit pas nous faire oublier les misères et les taudis.

Il est le fis aîné d'une famille de 6 enfants. Le père, modeste employé, rude travailleur au solide bon sens jouit de l'estime générale. La mère qui aimait follement son Lucien dont elle était à juste titre fière était toute bonté et dévouement pour sa nombreuse nichée.

Dès son plus jeune âge, Lucien Sportisse se signale à son rabbin, à ses maîtres, à ses camarades, comme un écolier admirablement doué.

Nous nous étions lié d'amitié depuis l'année 1916. Lucien venait de passer de 3ème en 1er classe chez M. Collet. J'étais moi-même en seconde chez H. ADDA PROSPER. Lucien n'avait pas 11ans, mais il tenait nettement la tête de sa classe. En juin 1917 il est admis à la fois au certificat d'études primaires et au concours des bourses, puis passe au cours supérieur et enfin à l'Ecole Normale. Il se présente ensuite avec succès au baccalauréat.

Après le service militaire Lucien SPORTISSE adhère au parti communiste. Son activité politique ne l'empêche pas d'être un éducateur parfaitement conscient de sa noble tâche.

Il songe à moderniser ses méthodes d'enseignement et introduit l'imprimerie dans sa classe et fait éditer à ses petits Kabyles leur journal scolaire très apprécié de tous les correspondants métropolitains et algériens ».

Bernard, complète le parcours et le portrait moral de son frère Lucien.

« Lucien Sportisse était un homme de grande culture. Il ne cessait d'étudier. Il avait lu les principales œuvres de Marx, Engels, Rosa Luxembourg, Lénine, Jaurès, Guesde, Trotski, Staline...Il a étudié le latin, l'allemand, parlait couramment l'espéranto...Il parlait bien entendu aussi bien l'arabe dialectal que littéraire. Il connaissait l'hébreu et avait lu le Talmud. Il était devenu libre penseur. »

Le syndicaliste algérien

Mon frère était un homme de bonté. Il était d'un grand esprit de solidarité humaine. Je me souviens qu'il était très souvent sans argent parce qu'il s'en privait pour venir en aide aux malheureux. C'était aussi un grand homme d'action. C'est pourquoi le régime colonial n'a jamais cessé de le poursuivre et de le brimer. Il était considéré par les autorités, comme dangereux et c'est pourquoi il n'a jamais pu exercer son métier dans une grande ville. »

Pendant les vacances scolaires, il organise des manifestations comme celle du 31 juillet 1934 contre la guerre, qui s'est déroulée place de la gare à Constantine. Manifestation interdite, dispersée brutalement par la gendarmerie à cheval. Le 5 août, suivant une provocation faisait de nombreux morts parmi la population Juive et une très dure répression parmi la population arabe. Accusé d'être responsable des émeutes Lucien SPORTISSE est révoqué de l'enseignement. Lucien part à Oran où il travaille dans le bâtiment comme coffreur

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

ferrailleur. Il devient secrétaire départemental de la C.G.T. et mène plusieurs actions.

Oran, février 1934, Congrès de l'union départementale des syndicats. Allocution de Lucien Sportisse (debout).

SPORTISSE Lucien

POUR LE DROIT SYNDICAL (Loi de 1884)

Arrêté arbitrairement le 2 Août 1935

0.50 Editée par les Syndicats Unitaires

Cette photo publiée sur une carte de l'union des syndicats CGT d'Oran a été éditée pour exiger la libération de Lucien.

A la suite d'une prise de parole devant des ouvriers agricoles, il est accusé d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'état. Arrêté, il est emprisonné à Oran en août 1935.

Après une longue grève de la faim, la protestation des travailleurs puis la victoire du Front Populaire il obtient sa libération.

En 1937 il est réintégré dans ses fonctions d'instituteur, mais à condition que ce soit en France. Il accepte, mais on l'affecte dans un petit village à Puy-Saint-Vincent (Hautes Alpes). Il arrive enfin à être muté dans la région parisienne, en octobre à Sevran.

Lucien SPORTISSE à Sevran

Actuellement les témoins vivants l'ayant connu se font rares.

Il exerça à l'école du centre (aujourd'hui Crétier) moins de deux ans. A notre connaissance aucun de ses anciens élèves ne vit encore à Sevran.

Il logeait 4 rue des Marais à Sevran (source : inscription sur les listes électorales). Noël MORINI l'a connu surtout lors du voyage au Tréport qui traditionnellement récompensait les lauréats du certificat d'études. Cette année 1938 rassemblait exceptionnellement deux classes : celle du certificat d'étude et celle du cours supérieur qui sans doute n'avait pas été récompensée l'année précédente.

Le 7 juillet 1938 au Tréport, deux classes accompagnées par les instituteurs SPORTISSE et VARENNE.

Deux instituteurs accompagnaient le groupe M. VARENNE à l'époque tout jeune instituteur et Lucien SPORTISSE.

Mais l'un comme l'autre n'étaient pas en charge des ces classes dont les titulaires étaient MM BONNIEZ et BATARD, le directeur. SPORTISSE et VARENNE enseignaient les enfants les plus jeunes dont les classes occupaient une partie des anciens ateliers NOBEL derrière la Mairie.

Noël se souvient que Lucien SPORTISSE venait parfois dans la grande cour pour surveiller la récréation.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Cette sortie des lauréats du certificat nous permet de découvrir le nouvel instituteur sevranais.

Lucien SPORTISSE est le premier à gauche, debout, puis M. VARENNE et le jeune Maurice COUSIN. Le 2ème assis est Noël MORINI et le 3ème, le plus jeune des frères BENECH (fils du marchand de charbon, avenue Gabriel Péri).

Denise ALBERT a bien connu Lucien à Sevran. Elle se souvient d'un homme très affable, gentil et modeste. Denise avait 15 ans et faisait partie des jeunesses communistes. C'est à ce titre qu'elle fréquenta Lucien qui réunissait des jeunes militants.

« Il y avait se souvient Denise, un groupe de jeunes instituteurs : PALETTE, VARENNE, GARCIA, VINASSE, tous célibataires. Il nous réunissait souvent à l'endroit de la baignade près de la passerelle du petit train des plâtrières de Vaujours.

Lucien nous faisait partager ses valeurs : « gardez votre idéal toute votre vie. Restez ce que vous êtes. Tout homme incapable de commettre une erreur, n'est pas un homme ». Il nous parlait du PC Algérien. A Paris, Lucien voyait souvent des copains algériens vivant dans l'illégalité et il ne pouvait s'empêcher de les aider financièrement. Si bien que le 20 du mois, les copains instituteurs lui payaient le repas qu'ils prenaient parfois chez CATTONI à l'angle de la rue Henri Martin et de la rue Michelet. »

La guerre marque la fin de la carrière de l'instituteur

L. SPORTISSE est mobilisé dans un régiment du génie Alpin. Après l'armistice il séjourne quelque temps à Gap et participe à la vie du parti communiste clandestin. Il trouve un emploi à Aubenas fin 1940 dans un cabinet d'architecte. Il entame alors des études pour devenir architecte, il a 35 ans. Fin 1941 il est arrêté, interné successivement à Fort-Barraux (Isère), Sisteron et St Sulpice du Tarn. Là, comme dans beaucoup de camps d'internés, le Parti communiste a organisé les détenus. Lucien donne des cours de mathématiques à ses compagnons. L'écrivain Roger STEPHANE a dans son livre sur le camp de Fort-Barraux, consacré plusieurs pages à Lucien confie son frère. Mais les militants avaient d'autres activités souterraines. Le 12 juillet 1943 il s'évade avec 56 camarades après avoir creusé un tunnel. Il rejoint un maquis de 400 hommes en Haute Vienne et en prend la direction pour quelques mois.

Cette photo de Lucien Sportisse a été prise fin 1942. Elle servit pour sa fausse carte d'identité au nom de JOURDAN. La trahison d'un agent français de la gestapo infiltré dans le Front National a permis d'obtenir cette photo pour l'abattre à Lyon

A la fin de cette même année, Lucien SPORTISSE est nommé à Lyon chef régional du Front national et rédacteur en chef du Patriote.

Il travailla 3 mois dans un local de l'imprimerie clandestine de la rue Burdeau. C'est le 24 mars 1944 qu'il fut abattu par les hommes de la Milice dans les escaliers du central Burdeau des PTT lorsqu'il tentait de s'enfuir.

Plaque apposée sur le mur du central téléphonique rue Burdeau à Lyon.

Cet homme remarquable périssait comme il avait vécu : dans l'action. Lucien est inhumé au cimetière militaire de la Doua à Villeurbanne. Il avait épousé en 1936 une algéroise, Alice CREMADES, membre du comité central du PC algérien. A Paris en 1937 elle participa à l'aide à l'Espagne républicaine puis prit part à l'action illégale sous l'occupation. Revenue en Algérie en 1942, elle sera députée d'Oran en 1952. ◙

Note sur le Front national : en mars-avril 1941, le PCF prend contact avec des personnalités non communistes en vue de constituer un Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France, communément désigné sous le terme du « Front national » (sans rapport avec le F.N actuel).

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

INTERNEMENT ET DEPORTATION DES SEVRANAIS

Dès le printemps 1941 les premiers Sevranais sont arrêtés et internés sur décision du Préfet.

par Jacques MORTUREUX

En décembre 1931, la gauche remporte les élections communales avec une liste du Bloc Ouvriers et Paysans présentée par le parti communiste. Louis FERNET est élu maire.

La municipalité de gauche est reconduite en 1935. A ce moment, Sevran présente une majorité de plus de 60% d'ouvriers.

Louis Fernet

La liste est longue de ceux qui participèrent au Font Populaire dans la liesse et l'espoir d'un monde meilleur et se retrouvèrent brusquement avec leurs rêves en miettes avant de descendre, pour certains, dans l'enfer organisé des camps d'extermination. Et ce qu'ils découvrirent dépassait toute imagination.

A Sevran, 29 déportés politiques furent recensés dont 1 femme. 12 furent portés morts ou disparus.

Il est utile de retracer brièvement le contexte politique qui s'installe en France à la veille de la déclaration de guerre avec l'Allemagne.

En novembre 1938 le gouvernement (radical-socialiste) mené par DALADIER applique ses décrets lois pour démanteler la législation du Front Populaire, soi-disant justifiés par le réarmement et la défense Nationale.

En Août 1939 la signature du pacte de non agression germano-soviétique est prétextée pour prononcer l'interdiction de l'Humanité, journal du Parti Communiste puis de l'ensemble de toute la presse communiste.

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 entraîne l'instauration de nouveaux décrets lois destinés à éliminer les syndicats afin d'obtenir un effort de guerre sans entrave.

Enfin le 26 septembre 1939, le Conseil des ministres prononce la dissolution du parti communiste. Les nouveaux décrets permettent l'arrestation, la mise en résidence surveillée des opposants élus, la dissolution de plus de 300 Conseils municipaux.

UN MILITANT COMMUNISTE

Mon père André MORTUREUX est né le 19 septembre 1901. Il participa activement à la cellule sevranaise du parti pendant la période du Front Populaire.

Mobilisé, le 2 septembre 1939, il est affecté au service de santé dans un hôpital militaire parisien.

A Sevran, la municipalité communiste et son maire Gaston BUSSIERE sont chassés à la fin de septembre 1939.

Le 14 octobre 1939 se réunit pour la première fois la délégation spéciale dont le président est M. SERGENT, nommé par le Préfet. Il est secondé par M.M. BAROIN, MESSIE, BARRE et le Dr JORAND.

Le 13 juin 1940, arrivée des Allemands et le 22 juin c'est la signature du traité Franco-Allemand.

Mais le 20 juillet, l'ancien Maire destitué Gaston BUSSIERE et son conseil organisent une manifestation devant la Mairie pour déposer des revendications et tentent d'occuper les locaux communaux. Un poste de garde est installé en permanence par la délégation spéciale.

Le 24 juillet, poursuite des manifestations et G. BUSSIERE a pénétré dans la Mairie avec l'intention de reprendre ses fonctions, il est

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

repoussé. Des tracts soutenant cette action sont distribués. Plus tard dans la nuit du 15 août, des tracts sont distribués.

Ils dénoncent l'arrestation des deux conseillers municipaux : CAYET ET RACLOZ.

Mon père ne fut démobilisé que le 12 octobre 1940. Il reprit son emploi à l'octroi de Paris et sans doute une activité clandestine la nuit, consistant à coller des « papillons » sur les murs et en distributions de tracts dans les boites aux lettres. Il s'agissait de montrer qu'un début de résistance commençait à se manifester.

C'est le 24 octobre que le préfet de la Seine rappelle que la diffusion des tracts clandestins est interdite par l'occupant et les lois françaises et que toute découverte de tracts clandestins entraînera l'internement administratif d'un ou plusieurs communistes notoirement connus. A Sevran, la plupart étaient connus ou avaient été victimes de dénonciations.

J'avais 9 ans et ma jeune sœur Monique était âgée de 4 mois, lorsque mon père fut arrêté le 24 avril 1941, mais je n'étais pas présent. Sans doute fut il intercepté dans Sevran, mais il ne fut pas pris en flagrant délit d'acte illicite.

Le lendemain matin, j'ai découvert deux inspecteurs du commissariat de Livry perquisitionnant dans la bibliothèque de mon père et emportant plusieurs dizaines de volumes et de brochures, une importante partie nous est restituée les jours suivants. Je n'ai aucun souvenir de son retour, pour un au revoir.

DÉPARTEMENT
de SEINE-&-OISE

ARRONDISSEMENT
de PONTOISE

CANTON
d'AULNAY-SOUS-BOIS

MAIRIE
TÉLÉPH. : 24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

VILLE DE SEVRAN

Sevran le 16 janvier 1941

Rendons compte de ce qui suit

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA DELEGATION

Ce jour, vers 8hres30 et pas sant rue de la Gare notre attention a été at tirée par des papillons qui etaient sur le sol, nous en avons ramassé un, que nous vous joignons.

Voici le texte d'un papillon
(A AULNAY, A ST-DENIS, A AUBERVILLERS, UN PEU PARTOUT, L'ON MATRAQUE LES COMMUNISTES DANS LES COMMISSARIATS.)
TOUT SE PAIERA UN JOUR....ET NOUS AVONS BONNE MEMOIRE!
LA REGION PARIS-NORD DU P.C.F.)

A noter qu'il y en avait une grande quantité devant le Poste de Police nous en avons averti la permanance.

Nous vous transmettons le présent rapport à toutes fins utiles.

Le garde appariteur

LETTRE de la Mairie du 16 janvier 1941

Il fallu attendre quatre jours pour recevoir la première lettre de mon père. Il se trouve depuis deux jours internés à AINCOURT, dans l'Oise.

Le camp est installé dans une partie des bâtiments d'un sanatorium désaffecté, entouré de barbelés. Des gardes mobiles armés sont postés tous les 30 mètres *« La promenade est possible deux heures deux fois par jour. En 10 minutes on en a fait le tour. »*

« Je n'étais pas sitôt arrivé que j'étais entouré par les camarades de Sevran : LEVY, DENANCE, NOAILHAT, CONQUES, METAIS, TRIPLET.

Le nombre d'internés augmentant sans cesse (650 actuellement) beaucoup couchent dans les couloirs. »

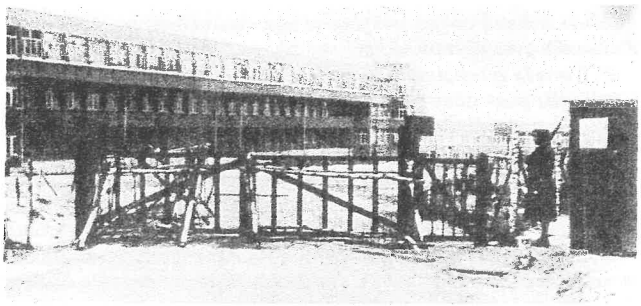

Entrée du camp de Aincourt
gardée par un gendarme Français

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

Dans son courrier du début du mois de mai, après les nouvelles de la famille, apparaît la grande préoccupation : *« ce qui nous fait le plus défaut, c'est la nourriture, les rations diminuent encore. En guise de légumes nous avons parfois de la bouillie d'orge. Beaucoup de camarades, reçoivent des colis.*

Avec les colis que tu m'enverrais et que peut être m'enverront mes sœurs je pourrais manger à ma faim.

J'attends avec impatience le premier colis ».

La semaine suivante il écrit que les détenus partagent leur temps entre les jeux de société, le ping-pong et la lecture.

Beaucoup façonnent dans le bois de petits objets usuels. Mais autre occupation *« des camarades installent des popotes en plein air, des boites à conserves percées remplacent les fourneaux et cuisent dans d'autres boites des légumes et des pâtes. Les plus déshérités vont près des cuisines et choisissent dans les épluchures ce qu'il y a de meilleur pour se faire une soupe ».* Les dernières phrases ont été soulignées par la censure et deux annotations en marge « *La nourriture est saine et bonne. Ne pas exagérer S.V.P.* »

- Mais dans les lettres suivantes : *« La nourriture n'augmente pas en quantité et diminue en qualité. On nous donne deux fois par semaine de la bouillie d'orge à l'eau légèrement sucrée. D'autres fois, c'est de la purée de fèves à laquelle on ajoute de la farine de marrons d'Inde. »*

Le 26 juin – Après une longue attente mon père va enfin pouvoir travailler. *« Monsieur le Commissaire est passé lui-même dans les chambres pour prendre des noms et former une équipe de travail. Il m'a dit que je serais chef d'une équipe de 30 cantonniers. Par ailleurs il y a encore eu 37 libérations.*

Nous avons appris l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie. La déclaration du Führer à ce sujet a été affichée. Inutile de donner ici le sentiment des camarades en apprenant cette nouvelle capitale. L'issue de la lutte n'est pas douteuse. »

Mais le lendemain quelques mots écrits à la hâte sans doute parvenus clandestinement.

« Le 27 juin – Partis à soixante dix de AINCOURT pour une destination inconnue. Je ne serais peut être pas plus mal où nous allons ».

L'INTERNEMENT A COMPIEGNE

Une semaine plus tard, nous recevons une carte :

« Compiègne le 2 juillet 1942. Arrivés bien après avoir passé trois jours au Fort de Romainville. Nous sommes sous l'autorité allemande depuis le 27 juin. Nous ne pouvons écrire qu'une carte tous les 15 jours et une lettre par mois. Mais on peut nous écrire autant qu'on veut. J'aurais besoin d'un colis de nourriture ».

Comme pour Aincourt, j'évoquerai la vie de l'interné du camp de Compiègne, en utilisant des extraits de sa correspondance. Pourtant même les lettres clandestines passent sous silence des aspects importants de la vie carcérale. Mais j'ai eu la chance, en novembre 2001, de rencontrer Madame Suzanne BARES-PAUL (compagne de Marcel PAUL) qui m'a signalé l'existence d'un important ouvrage consacré au convoi de déportés, parti de Compiègne le 6 juillet 1942 à destination d'Auschwitz (Mille otages pour Auschwitz, éditions GRAPHEIN). L'auteur Claudine CORDON-HAMET consacra dix années de recherches avant de faire publier son livre en 1997.

Outre la longue collecte des témoignages de survivants, l'historienne a pu dégager par l'exploitation d'archives devenues accessibles, la politique des nazis destinée à réduire toute tentative de résistance par l'utilisation des otages, puis leur extermination en main d'œuvre servile jusqu'à l'épuisement complet. *(note de l'auteur)*

Dès les premiers attentats commis contre des militaires allemands, VON STULPNAGEL (Commandant en chef des forces d'occupation en France occupée) exige des sanctions contre les vrais responsables mais aussi contre ceux qui les inspirent : les communistes les plus éminents qui sont déjà emprisonnés. Pourtant trois otages communistes sont insuffisants pour un Allemand tué. Hitler ordonne de procéder à 50 puis 100 exécutions par Allemand tué. Mais le commandant en chef VON STULPNAGEL essaie de temporiser craignant que ces mesures ne dressent la population contre les forces d'occupation.

Le 28 septembre 1941 VON STULPNAGEL décrète le « code des otages » :

« Tous les Français de sexe masculin qui se trouvent placés sous mandat d'arrêt, pour activité communiste ou anarchiste pour le

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

compte des services français sont considérés comme otages. La décision d'exécution appartient au commandement des forces d'occu-

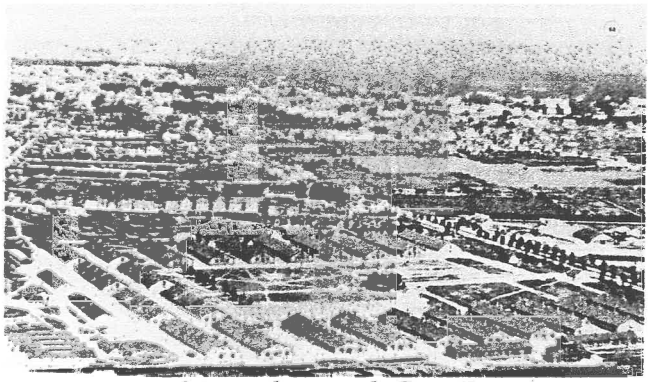

vue aérienne du camp de Compiègne

pation (MBF). Chaque région militaire doit fournir 150 personnes et le commandant du Grand-Paris 300 à 400 noms. Les commandants de région devront porter sur la liste des otages ceux qui du fait de leur position communiste devront être les premiers destinés au peloton d'exécution ».Le ministre de l'intérieur de Vichy Pierre PUCHEU collabore avec l'occupant en impliquant les communistes et parfois les Juifs dans la responsabilité des attentas. Il conseille de prendre des otages parmi les internés administratifs du camp de Châteaubriant fournissant une liste de 61 noms « de communistes particulièrement dangereux ».

VON STULPNAGEL propose en décembre 1941 de remplacer en partie les exécutions d'otages par des déportations de représailles massives de communistes et de Juifs. Le camp de Compiègne à l'origine camp de prisonniers militaires va devenir la réserve d'otages et la plate-forme de départ pour Auschwitz de convois que l'occupant qualifie « nuit et brouillard » (Nacht und Nebel) Cela signifie que les déportés disparaîtront à l'Est perdant tout contact avec leur famille ainsi que leur identité ils deviendront un numéro, celui qu'ils devront coudre sur leur tenue rayée, entre les numéros 45157 et 46236.

Les 1175 du convoi du 6 juillet 1942 deviendront les « 45000 ».

Revenons au courrier paternel. Une lettre clandestine du 13 juillet indique :

« Nous sommes 1 200 internés environ. Il en arrive tous les jours de nouveaux de différentes régions. A l'instant il vient d'en arriver, 30 dont 3 femmes.

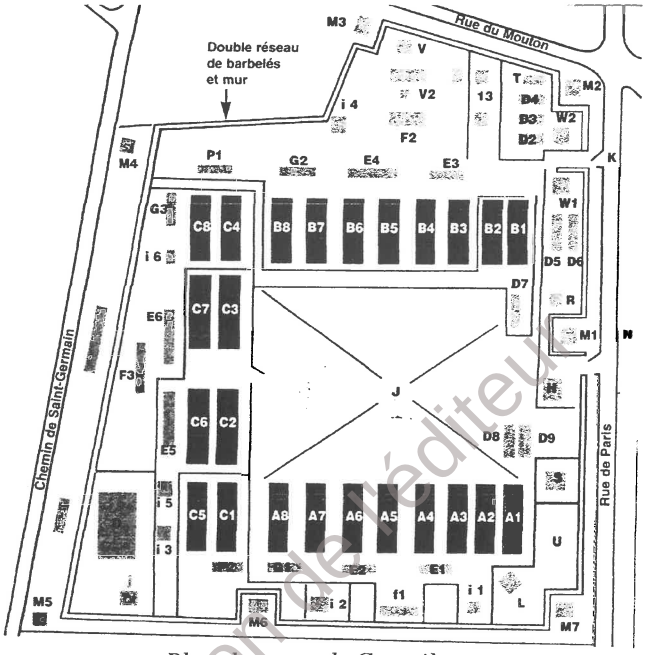

Plan du camp de Compiègne

La vie serait acceptable si ce n'était l'insuffisance de nourriture : ¼ de boule de pain pour 24 heures à midi ½ assiette de légumes et un petit morceau de viande, ½ cuillerée à soupe de confiture. Le soir, une cuillère à soupe de graisse de bœuf et ½ cuillère confiture.

Deux fois par semaine nous avons la soupe le soir.

L'hygiène laisse à désirer, il faut aller au lavoir où il n'y a que deux robinets.

La discipline est moins stricte qu'à Aincourt. Nous sommes libres de nous promener toute la journée à travers le camp dix fois plus vaste que celui d'Aincourt. »

Lettre clandestine du 6 août 1941.

« ...Notre vie ici devient toujours plus intéressante par certains cotés. Depuis lundi ont commencés avec l'autorisation du commandant du camp des cours de mathématiques, sciences, langues : français, anglais, allemand, latin, italien, solfège. De plus ont lieu chaque jour des conférences : théâtre, urbanisme, architecture. Nous avons toute les professions et parmi les intellectuels : médecins, ingénieurs, avocats, architectes etc.

Une caisse de solidarité a été créée entre nous avec l'assentiment du commandant. Cette caisse (cotisation 2F par mois) a été créée dans le but de venir en aide aux internés et leur famille les plus miséreux.

Comme plusieurs camarades j'ai adressé au commandant de camp une demande de libération par l'intermédiaire du camarade ROLNIKAS avocat interné car il fallait que la

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

demande soit rédigée en allemand. Mais il ne faut pas fonder un grand espoir la dessus. En ce moment nous sommes tous soumis à un nouvel interrogatoire. On interroge séparément les non communistes et les communistes et sympathisants. Ce sera le tour de notre bâtiment demain »

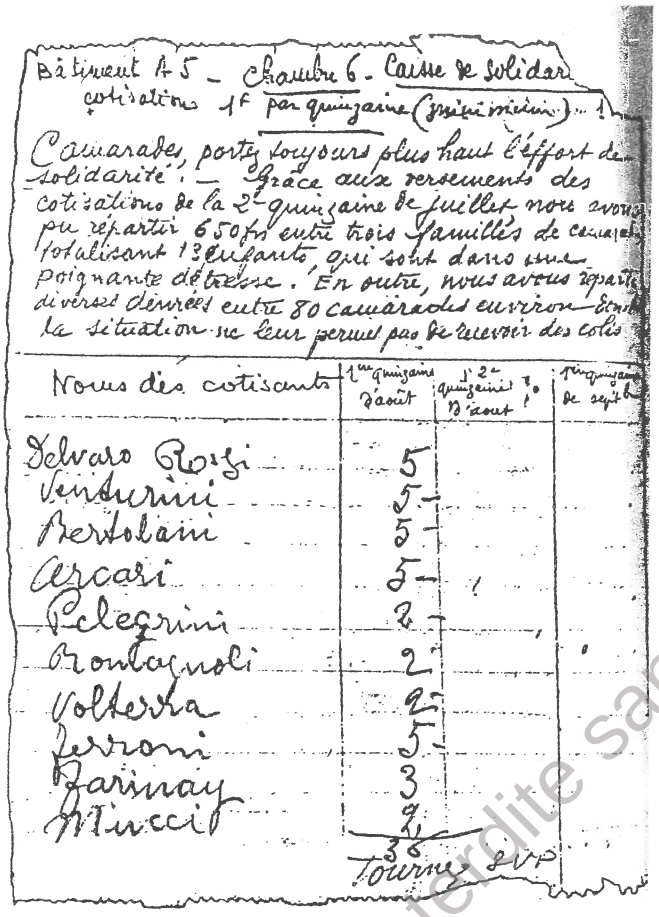

Bâtiment A 5 – Chambre 6 – Caisse de solidar
cotisation 1f par quinzaine (minimum) ... 1

Camarades, portez toujours plus haut l'effort de solidarité. – Grâce aux versements des cotisations de la 2e quinzaine de juillet nous avons pu répartir 650 frs entre trois familles de camarades totalisant 13 enfants, qui sont dans une poignante détresse. En outre, nous avons réparti diverses denrées entre 80 camarades environ dont la situation ne leur permet pas de recevoir des colis

Noms des cotisants	1re quinzaine d'août	2e quinzaine d'août	1re quinzaine de sept.
Delvaro Rossi	5		
Venturini	5		
Bertolani	5		
Arcari	5		
Pelegrini	2		
Rontagnoli	2		
Volterra	2		
Ferroni	5		
Farinay	3		
Mucci	2		
	36		

Tournez SVP

Compiègne le 19 août 1941. *« Je te remercie de l'effort que tu fais pour m'envoyer des colis, mais encore une fois je ne voudrais pas que cela vous impose de trop grandes privations... Il y a eu des libérations le 14, il parait que d'autres départs suivraient. J'espère être du nombre qui serait important. Tu ne m'as toujours pas envoyé mon cahier de chansons, joins-y quelques morceaux d'opérette et d'opéra comique.*

Je chante non seulement avec la chorale mais seul dans les concerts que nous organisons ici et le professeur a trouvé que c'est comme chanteur à voix que je devais être utilisé.»

Lettre clandestine du 25 août 1941.

« Je t'avais dit que les produits du potager cultivé par nous devaient nous revenir mais depuis les légumes sont également internés...les allemands ont fait mettre autour d'eux une haie de barbelés et ces messieurs profitent des légumes cultivés par les internés.»

L'espoir de libération prochaine est toujours vivace.

« Les camarades d'ici espèrent tout comme moi que ce sera fini et au plutôt que nous serons libérés avant l'hiver. »

Dans une autre lettre clandestine du 3 septembre mon père annonce qu'il serait sans doute plus difficile de correspondre de cette manière.

« D'ailleurs « ils » ont été mis au courant par un voleur mouchard et il y a eu une perquisition et fouille générale dans le but de trouver enveloppes et timbres. Tache de me faire parvenir encore quelques enveloppes et timbres dans le pain, fendu en biseau quand il est frais et recollé ensuite en le pressant. »

Toujours dans une lettre clandestine du 16 septembre il fait preuve d'espoir précis concernant sa libération.

« La commission des interrogatoires fonctionne à nouveau depuis samedi. Il y aurait parait il de 60 à 80% de libérations. J'espère être du nombre. Dans cette éventualité, j'arriverais probablement pour dîner. Si tu entends carillonner de nuit, ne t'émotionne pas. Maintenant, ne te réjouis pas trop, car nous pourrions être déçus. C'est pour cette raison que j'insiste pour que tu ne parles à personne de ma libération éventuelle ».

CE QUE LES LETTRES NE POUVAIENT DIRE

L'ouvrage de Claudine CARDON révèle la vie et l'organisation des internés au camp de Compiègne.

Jusqu'en décembre 1941 celui-ci était partagé entre les « politiques » les soviétiques et russes blancs et le camp des Anglais.

Dans la nuit du 12 au 13 décembre, 1 000 otages de la région parisienne constituèrent le camp Juif. Bien que l'armée Allemande administre le camp, les détenus étaient représentés par « un doyen » chef de camps : Michel ROLNIKAS avocat, maîtrisant parfaitement l'allemand. Sous ses ordres, des chefs de bâtiments, des chefs de chambrée, de service et même un service d'ordre.

Le personnel de chaque bâtiment a choisi son chef : le Responsable qui répartit les travaux

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

d'entretien et de propreté. Le chef de chambrée assure la juste répartition des repas.

A la fin août 1941 les « politiques » étaient 200 et 330 à la fin octobre.

La direction communiste clandestine se propose de maintenir le moral et la combativité des internés tout en améliorant leurs conditions de captivité.

LE COMITE

Un témoin survivant, arrivé au même moment que mon père décrit dans son journal clandestin.

« Il y a un comité élu par tous. Celui-ci s'occupe de l'organisation des jeux du sport, de la caisse de solidarité, de l'application des règlements, du théâtre...Et une chorale magnifique, admirablement dirigée par M. COUHIER, professeur d'école de musique à Dijon.

Il y avait aussi des cours de langues par des professeurs.

Georges COGNIOT (agrégé de l'Université, ancien rédacteur de l'Humanité) pour sa part avait 3 ou 4 cours par jour, en plus de son travail de responsable à l'organisation clandestine du camp.

Des expositions régulières d'objets fabriqués par les détenus permettaient d'alimenter une caisse de solidarité destinée à venir en aide aux plus démunis. »

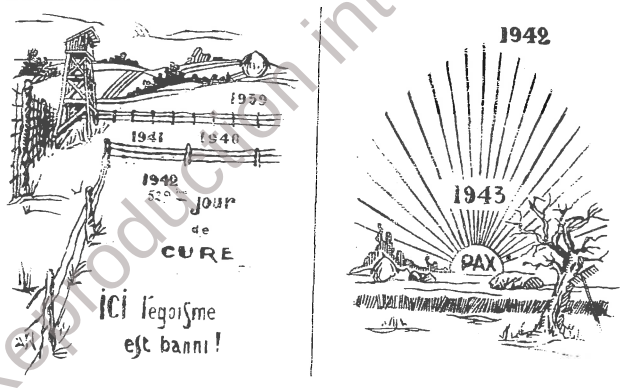

LA CAISSE DE SOLIDARITE

Créée en juillet 1941, car la nourriture du camp était nettement insuffisante en quantité et une carence en légumes et produits laitiers.

La solidarité entre « camarades » faisait partie de la culture communiste. La caisse de solidarité acheta du 1er février au 15 mars par l'intermédiaire de la cantine pour 4 850 francs de denrées réparties entre 220 internés dénués de ressources. Et par l'intermédiaire de la Croix Rouge 175 secours à des familles d'internés.

Pour les fêtes de Noël 41 et nouvel an 42 dans chaque baraquement un repas fraternel fut organisé avec le contenu des colis mis en commun.

LES EXECUTIONS DES PREMIERS OTAGES DE COMPIEGNE

Le 26 août 1941 émotion des internés lorsqu'une affiche posée dans les couloirs *« ...où il est écrit que nous sommes considérés comme des otages et qu'il y aura des fusillés parmi nous...Nous sommes invités à en faire connaître le texte à nos familles, je m'en donnerai bien garde... »*

Le 19 septembre à 20 heures, trois soldats allemands viennent chercher Michel ROLNIKAS, Antoine AJJE et Georges PITARD, tous trois avocats communistes. Ils furent exécutés avec sept autres communistes le lendemain au Mont Valérien.

Le 8 décembre les Allemands viennent chercher 10 nouveaux otages. Ils seront exécutés le 15 décembre 1941 avec 94 autres personnes dont Gabriel PERI.

Lettre de mon père du 9 janvier 1942

« ...La croix rouge a donné à la cuisine des pois cassés qui ont fourni un plat supplémentaire pendant plusieurs jours. Nous avons réveillonné en commun, à nos frais. (voir menu d'un « repas fraternel »). Du 24 décembre au 2 janvier tout un programme distractif a été mis debout par les internés avec l'assentiment des autorités allemandes : une exposition (peinture, dessin, sculpture, poésie, produits régionaux etc.) A la scène, des sketchs, chansons, poésie, folklore, le tout classé par province, du concert, du théâtre, des conférences, course au trésor, course à la valise. Une vente aux enchères au profit de notre caisse de solidarité a eu lieu. J'ai acheté une peinture en relief sur linoléum et une aquarelle, écornant sérieusement mon mandat...

Depuis le 28 décembre nous mettons légumes, pâtes, café, potages concentrés en commun pour faire une seule cuisine (économie de combustible) et fournir un plat chaud chaque

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

soir, surtout à ceux qui ne reçoivent que peu ou pas de colis. Seuls X, Y et Z ont cru devoir se tenir à l'écart de cette organisation. »

A partir de février 1942 les fusillades sont de plus en plus nombreuses «*Les allemands venaient les chercher en fin de journée. Lorsque nous voyions arriver le commandant avec 3 sentinelles, fusils baïonnette au canon, nous savions qu'ils allaient appeler des victimes ». (Souvenirs d'un survivant).*

Puis les prises d'otages se succèdent les 14 et 21 février, les 7 et 31 mars, le 8 mai en représailles d'attentats contre les soldats allemands.

AVIS

Le 2 mai 1942 un lâche et odieux attentat a été commis contre un membre de l'armée allemande dans le voisinage de la station de métro « Clichy ».

Par mesure de représailles, 5 communistes et juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, ont été aussitôt fusillés.

Si le coupable n'est pas découvert dans un délai de 8 jours, à dater de la publication du présent avis, 15 autres communistes et juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, seront fusillés.

En outre, par mesure de représailles, 500 communistes et juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, seront envoyés dans l'Est, dans un camp de travail forcé.

Paris, le 8 mai 1942.
Le commandant du Grand-Paris.

En mars 42, la direction communiste du camp décide de ne plus laisser partir les condamnés sans une protestation de masse. La manifestation avait été soigneusement organisée. A l'appel, sur la place, au moment où les condamnés passèrent pour être conduit dans la baraque qui leur était réservée, la Marseillaise retentit : « *Jaillissant de la bouche de 1 200 hommes, qui bravaient les mitrailleuses des miradors elle s'échappait hors de l'espace du camp. Les Allemands restaient figés sur place, pris au dépourvu. (Georges COGNIOT)* » Cette manifestation eut lieu le 6 mars 1942. Les allemands décidèrent une privation de courrier, de colis, d'activités culturelles et sportives pendant un mois, mais la sanction fut levée le 23 mars.

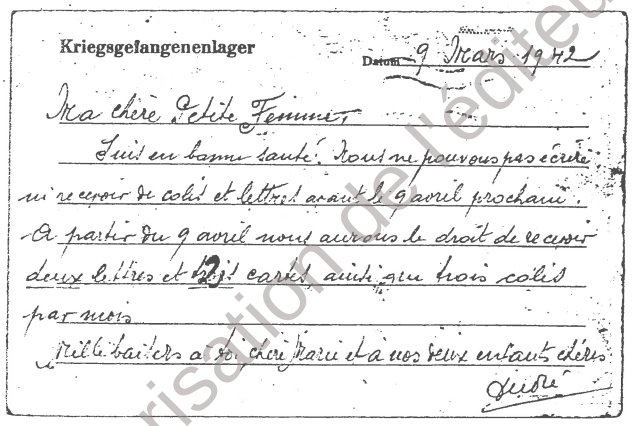
Kriegsgefangenenlager

Datum 9 Mars 1942

Ma chère petite Femme,

Suis en bonne santé. Nous ne pouvons pas écrire ni recevoir de colis et lettres avant le 9 avril prochain. A partir du 9 avril nous aurons le droit de recevoir deux lettres et [illegible] cartes ainsi que trois colis par mois.

Mille baisers à toi, chez Marie et à nos deux enfants chéris.

Jules

Le 15 juin une commission créée par les allemands examine le cas de 200 internés dont les dossiers sont peu chargés.

Il leur faudra signer une déclaration les engageant à n'avoir aucune action contre l'armée allemande. Certains acceptent d'autres refusent ce qu'ils considèrent un acte de compromission avec PETAIN.

LES DERNIERS EVENEMENTS

Dans la nuit du 21 au 22 juin 1942, dix neuf responsables communistes dont Georges COGNIOT réussissent leur évasion après avoir creusé un tunnel.

Dans la nuit du 23 au 24 juin, le camp est bombardé à 1H30. Trois morts parmi les détenus dont 2 américains et de nombreux blessés.

A la fin juin un grand nombre d'internés sont convoqués devant une commission médicale. Il est question d'un départ vers l'Allemagne.

Nous recevons une dernière carte du 4 juillet qui indique :

« ...ne t'inquiète pas si dans l'avenir il t'arrive encore d'être longtemps sans nouvelles... » Mon père pose des questions dont il attend les réponses dans un prochain courrier…

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Pourtant ce sera le 4 ou le 5 juillet que l'on va concrètement parler des 45 000. Ils viennent d'être nommés par le commandant du camp lisant la longue liste des 1 175 et qui séparés de leurs camarades par des barbelés vont encore vivre quelques dizaines d'heures à Compiègne.
Le 6 juillet 1942 au lever du jour les prisonniers sont rassemblés. Répartis en trois groupes, ils franchissent la porte du camp à 6 heures du matin. Encadrés par des soldats ils parcourent à pied les 4 km qui les séparent de la gare de Compiègne. Beaucoup d'entre eux lanceront un ultime message par la lucarne du wagon, mon père fut de ceux là et cette lettre jetée sur les voies, un peu au hasard, nous est parvenue.

« Je t'écris d'un « 40 hommes, 8 chevaux qui va nous conduire nous ne savons où. En tous cas nous partons pour un long voyage car nous avons touché des vivres pour 3 jours. Nous savons que nos gardiens manquent de bras et il est possible, même très probable qu'ils nous envoient dans leur pays. Toi qui voulais que je travaille et bien je vais travailler. Nous supposons que s'ils nous font travailler nous serons mieux nourris mais ce n'est qu'une supposition. Pas de doute, nous sommes à Bar-Le-Duc, nous allons en Allemagne. »

APRES L'INTERMINABLE TRANSPORT : AUSCHWITZ

Entassés une cinquantaine par wagon, ce qui permettait juste à la moitié d'entre eux de s'allonger tandis que les autres demeuraient debout. Le 8 juillet vers 11 heurs les déportés placés près de la lucarne lisent le nom d'Auschwitz sur le bâtiment d'une gare.

Ils ont hâte d'échapper à l'atmosphère pestilentielle à l'étouffement et la chaleur. Tous sont épuisés, déshydratés et certains délirent. Le train roule au pas et ce qu'ils aperçoivent achève de déstabiliser leur raison.

« Des détenus en tenues rayées de bagnard poursuivaient et frappaient avec de gros gourdins, d'autres détenus habillés pareillement.

Des centaines de ces malheureux se précipitent vers nous, nous demandent à manger et nous crient : « Donnez nous vite vos affaires, on va vous les prendre ». Mais aussitôt d'autres prisonniers, un bâton à la main les dispersent. Cela dépassait tout ce que des êtres normaux peuvent imaginer. »

Le train s'immobilise enfin. Devant chaque porte déverrouillée des SS armés de mitraillettes, d'autres avec des chiens tenus en laisse. A leurs cotés des détenus en tenues rayées aux brassards jaunes ou rouges armés de gourdins. Les SS et leurs aides font descendre les déportés à coups de cravaches. Les chiens lancés contre eux ajoutent à leur terreur. Coups de crosses, de matraques, c'est une panique irrépressible. En rang par cinq la colonne se met en marche pendant 20 minutes, pressée par les coups de schlague.

Ils franchissent la porte du camp sous la devise devenue tristement célèbre « Le travail rend libre » au son d'un orchestre de prisonniers interprétant des valses viennoises. Les déportés n'ont toujours rien absorbé depuis l'épuisement de leurs vivres de voyage.

Il leur faudra encore attendre le restant de la journée pour satisfaire aux formalités d'enregistrement : visite sommaire abandon de toutes affaires personnelles (argent, bijoux, lunettes). Passage sous la douche brûlante, puis froide. Puis ils sont entièrement tondus. Distribution de la tenue rayée bleu et blanc. Une veste, un pantalon, une chemise crasseuse et parfois en lambeaux et une paire de claquettes en bois qu'il sera préférable de mettre sous le bras et de marcher pieds nus pour éviter plus facilement les coups.

Ils sont ensuite photographiés derrière une plaque indiquant BVF-F (criminel professionnel Français). Un numéro imprimé sur une bande de tissu qu'ils devront coudre sur leur veste leur est distribué.

Georges DENANCÉ

Dehors en attendant leur tour avant d'entrer dans le block pour enregistrement, ils voient passer pour la première fois *« une grande charrette de cadavres nus jetés pelle-mêle » Un autre chariot bâché s'arrête un peu plus loin « les bâches relevées nous voyons plusieurs détenus inertes et ensanglantés. »*

Ensuite c'est le retour des Kommandos de travail : des hommes squelettiques dans leur tenue rayée qui défilent en cadence par cinq, bras collés au corps.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Le soir peu d'hommes du convoi des 45 000 peuvent absorber une louche de soupe bouillante. La distribution est interrompue brusquement. Réveillés à 3H30, ce n'est qu'à 7 heures qu'ils se mettent en route pour BIRKENAU (ou Auschwitz II) qu'ils atteignent après ¾ d'heure de marche. Le camp était alors en pleine construction.

« Au milieu des marais, un air malsain. Les hommes que nous apercevons ne sont plus rien d'autre que des bêtes ». De tous côté ce n'était que terre défoncée et partout des hommes au travail. Durant 4 heures ils restent debout au milieu de l'allée principale, tête nue sous le soleil, épuisés et assoiffés.

Nouvelles scènes insupportables. Un camion s'arrêta devant une baraque en bois et des détenus le chargèrent de corps humains dont certain bougeaient encore. Puis arriva un autre camion qui transportait des vivants déclarés inaptes au travail et qui les emmenait pour la chambre à gaz.

Vers midi les SS conduisent les 45 000 devant les deux blocs où ils seront repartis. Enfin ils reçoivent une soupe infecte.

L'appel du soir se fit devant les blocks. Et ce fut encore une vision d'horreur : les morts qui avaient été ramenés du travail étaient présents à l'appel.

Le repas du soir est vite avalé : 250 à 300 g de pain, une cuillérée de marmelade, ½ litre d'une décoction d'herbes, betteraves et autres ingrédients.

Le block mesurait 25m X 45m. Toute la surface était occupée par des niches constituées par des séparations verticales en maçonneries d'une largeur de 1,80M, d'une profondeur de 2M et 0,80M de hauteur. Le rez-de-chaussée était constitué de ciment, les deuxième et troisième étaient en bois.

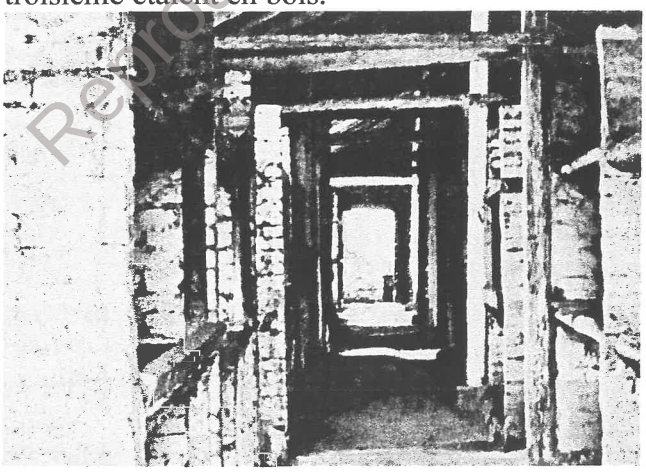

Lorsque les détenus se présentent à la porte du block un par un, un détenu matraqueur de chaque côté leur assène un coup au passage. Mais à l'intérieur, la chasse continue avec d'autres jusqu'à ce que le malheureux puisse trouver un abri dans une niche. Les tueurs ont relevé leurs manches, ils frappent et s'amusent. Par la suite, le chef de block leur adresse une mise en garde. *« Vous êtes ici en Allemagne, dans un camp d'extermination. N'oubliez jamais que je suis le maître ici, que j'ai droit de vie et de mort sur vous. Celui qui ne sera pas discipliné sera tué à coups de bâton. Je vais vous montrer comment on tue un homme. »* Il choisit le plus jeune de notre transport et commença à le frapper…

Inutile de poursuivre, il fit ce qu'il avait dit. (N.D.L.R)

SUR LES CHANTIERS DE BIRKENAU

Arrivés sur le chantier un Juif français passe les consignes aux 45 000. *« Si vous croisez un SS, un Kapo (détenu responsable de Kommando) un chef de block, vous devez rectifier la position et vous décoiffer sinon vous risquez la mort. De même si vous ne marchez pas au pas et n'observez pas un silence total dans la colonne. Ne changez pas de travail ou de chantier, n'allez jamais aux WC sans demander la permission à votre chef si vous tenez à la vie. Si l'un de vous s'évade, le Kommando entier sera passé par les armes. »* Aux marais, le Kommando Kanal est l'un des plus meurtriers. Il faut travailler dans l'eau jusqu'aux cuisses et pelleter le sable et les cailloux du fond. Le plaisir des SS est de faire tourner un homme autour d'un manche de pelle planté en terre. Lorsqu'il est ivre, on le jette au canal. Il remonte le remblai de 4 mètres. On l'attend en haut et une autre poussée le rejette à l'eau et cela jusqu'à ce qu'il ne puisse plus remonter et se noie. Une autre jouissance bestiale, ils envoyaient un homme dans la boue mouvante et marécageuse où il s'enfonçait jusqu'à l'asphyxie complète.

Telles étaient les conditions de souffrance de ces hommes dont l'organisation de Himmler tentait de faire des sous-hommes avant de les achever. Pour les plus forts et les plus chanceux un objectif s'était imposé : par tous les moyens sauver sa peau et pouvoir témoigner au monde

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

libre. Ils l'avaient promis à leurs camarades disparus.

Des quatre Sevranais déportés à Auschwitz aucun ne revint.

Le convoi comptait 1 175 hommes au départ de Compiègne. A la fin de la guerre 119 avaient survécu.

On connaît maintenant la date précise de leur décès :

Georges DENANCE né le 24/09/1891 décédé le 19/09/1942

Maurice METAIS né le 20/09/1892 décédé le 09/08/1942

André MORTUREUX né le 19/09/1901 décédé le 08/10/1942

Charles VERON né le 04/11/1901 décédé le 17/08/1942.

Pour ces seuls exemples on constate que les déportés de Sevran ont survécu de 2 à 3 mois.

Au cours de l'année 1943, les conditions de détention deviennent moins rigoureuses jusqu'à la permission d'écrire en France et de recevoir des colis à partir du 4 juillet.

Le 10 août 1943 l'incroyable se produit : certaines lettres et colis arrivent à leurs destinataires.

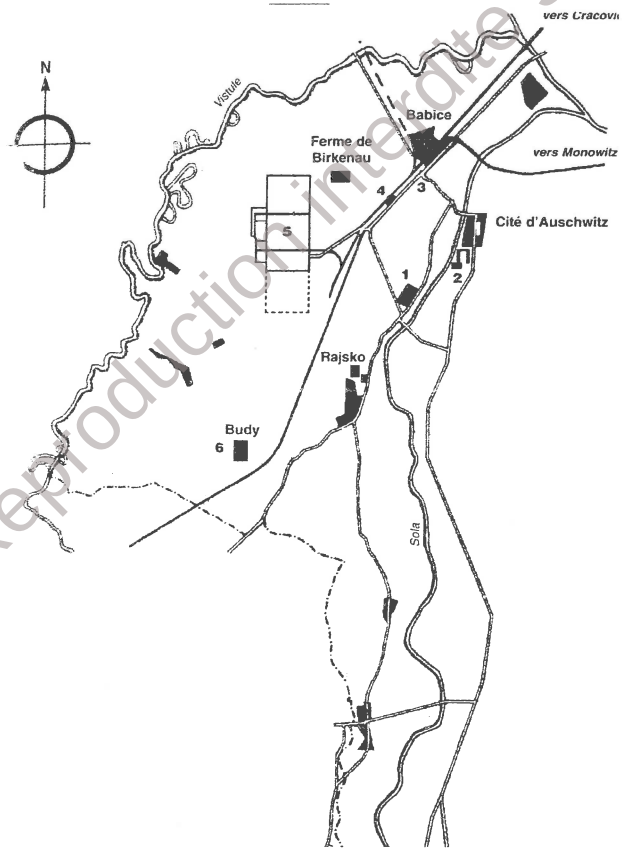

Carte du secteur d'Auschwitz

Chez nous, l'espoir de revoir mon père se tarit progressivement.

Grâce à la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, ma mère peut correspondre avec des survivants qui ont connu mon père.

Une lettre de Henri CHARLIER lui répond en novembre 44 d'un sanatorium où il se trouve en traitement :

« J'ai fait la connaissance de votre mari à Aincourt et nous sommes partis ensemble à Compiègne. Nous couchions côte à côte dans la même chambre. Nous faisions notre petite promenade journalière ensemble et nous chantions dans la chorale pour distraire nos camarades. Comme votre mari ne jouait pas aux cartes, je lui ai appris à jouer aux échecs. Sur 16 que nous étions dans la chambre, je suis rentré seul. Arrivés à Auschwitz on nous a emmené à RAJSKO (ou RAISKO, Kommando de travail du secteur d'Auschwitz. Voir carte).

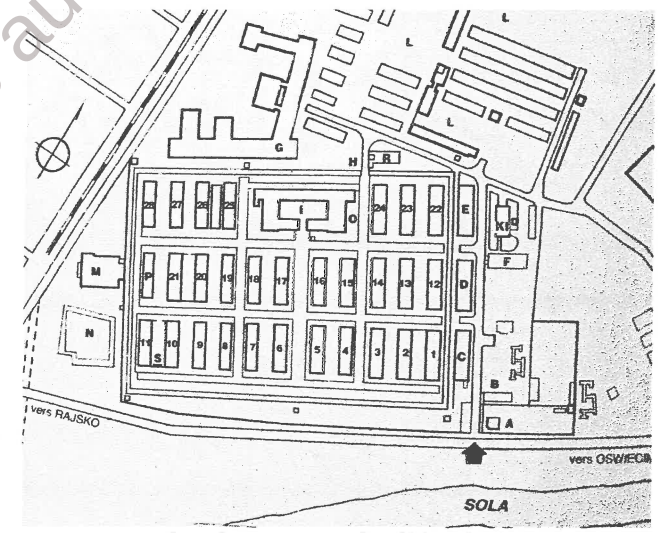

plan du camp souche d'Auschwitz

Nous étions dans des blocks infectés de vermine, mais dans des blocks différents. On travaillait à la réfection d'un canal dans la boue jusqu'aux genoux. Nous travaillions 12 heures par jour avec un litre de soupe et environ 300 g de pain noir. En plus il y avait l'appel du soir pouvant durer 2 ou 3 heures. De jour en jour c'étaient de nos camarades qui tombaient d'épuisement et c'est ainsi que votre mari est décédé, mais il n'est pas passé par la chambre à gaz. »

Henri CHARLIER qui habitait le Blanc-Mesnil est né en 1900 et décédé le 11/12/1952.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

Plus tard, les témoignages que livreront les rescapés aux historiens, évoqueront toute l'horreur de l'enfer concentrationnaire.

Raymond MONTEGUT raconte : *« Je fus affecté au travail du canal. Le travail du canal était le plus mauvais des commandos de Raïsko-Birkenau. Les scènes d'horreur qui se déroulèrent dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer. Lorsqu'un homme donnait l'impression de ne pas fournir l'effort nécessaire, immédiatement un des tortionnaires noyait le malheureux en lui maintenant la tête sous l'eau. Il la sortait pour lui donner un peu de souffle, puis la replongeait jusqu'à ce qu'il succombe. »*

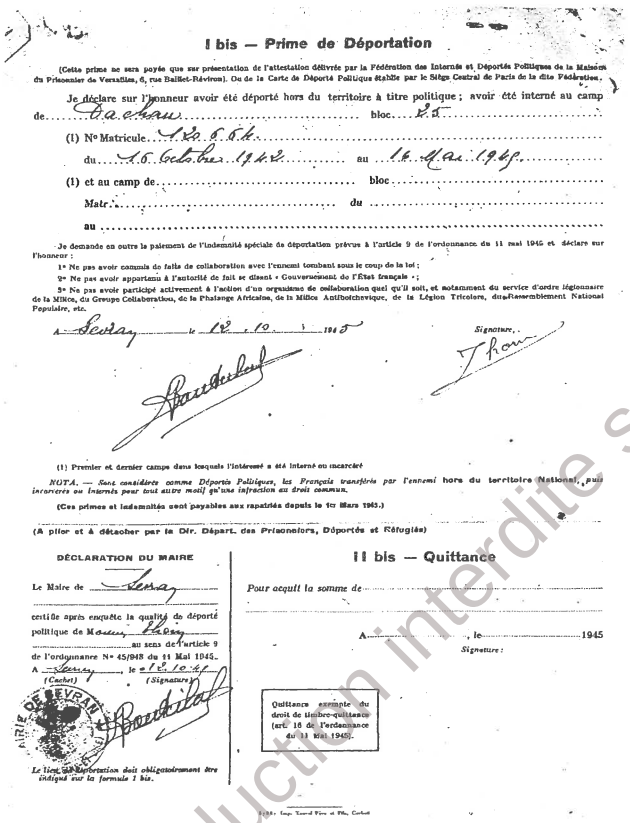

I bis — Prime de Déportation

(Cette prime ne sera payée que sur présentation de l'attestation délivrée par la Fédération des Internés et Déportés Politiques de la Maison du Prisonnier de Versailles, 6, rue Baillet-Réviron). Ou de la Carte de Déporté Politique établie par le Siège Central de Paris de la dite Fédération.

Je déclare sur l'honneur avoir été déporté hors du territoire à titre politique ; avoir été interné au camp de Dachau bloc 25

(1) N° Matricule 122.654

du 16 Octobre 1942 au 16 Mai 1945

(1) et au camp de ..... bloc .....

Matr. ..... du .....

au .....

Je demande en outre le paiement de l'indemnité spéciale de déportation prévue à l'article 9 de l'ordonnance du 11 mai 1945 et déclare sur l'honneur :

1° Ne pas avoir connu de faits de collaboration avec l'ennemi tombant sous le coup de la loi ;

2° Ne pas avoir appartenu à l'autorité de fait se disant « Gouvernement de l'État français » ;

3° Ne pas avoir participé activement à l'action d'un organisme de collaboration quel qu'il soit, et notamment du service d'ordre légionnaire de la Milice, du Groupe Collaboration, de la Phalange Africaine, de la Milice Antibolchevique, de la Légion Tricolore, du Rassemblement National Populaire, etc.

à Sevran le 12.10.1945

Signature : Thoin

(1) Premier et dernier camps dans lesquels l'intéressé a été interné ou incarcéré

NOTA. — Sont considérés comme Déportés Politiques, les Français transférés par l'ennemi hors du territoire National, puis incarcérés ou internés pour tout autre motif qu'une infraction au droit commun.

(Ces primes et indemnités sont payables aux rapatriés depuis le 1er Mars 1945.)

(A plier et à détacher par le Dir. Départ. des Prisonniers, Déportés et Réfugiés)

DÉCLARATION DU MAIRE

Le Maire de Sevran

certifie après enquête la qualité de déporté politique de Monsieur Thoin

au sens de l'article 9 de l'ordonnance N° 45/948 du 11 Mai 1945.

A Sevran, le 12.10.45

(Cachet) (Signature)

II bis — Quittance

Pour acquit la somme de .....

A ....., le 1945

Signature :

Quittance exempte du droit de timbre-quittance (art. 16 de l'ordonnance du 11 mai 1945).

Le titre de déportation doit obligatoirement être indiqué sur la formule 1 bis.

Lucien THOIN âgé de 19 ans fut déporté à DACHAU le 16 octobre 1942 et libéré le 16 mai 1945. En traitement à l'hôpital de Montfermeil, il avait rempli des imprimés afin de percevoir différentes indemnités dont une prime de déportation.

Auschwitz ne fut pas le seul camp où les Sevranais furent déportés.

Nous avons retrouvé aux archives communales une liste manuscrite établie par le comité local de Sevran de la Fédération Nationale des Déportés et Interne Résistants et Patriotes.

16 déportés survivants :

DEMORY Gilbert : 6 rue Béranger
URBAIN Lucien 23 rue du Dr Roux
PROT André 88 rue Gallieni
OTTAIN Jacques 104 rue Gallieni
THOIN Lucien 5 rue Charles Vaillant
LAMBERT Albert 33 chemin de Savigny
RUSERICK Jean 96 rue Michelet
VAN HECK Jacques 8 rue d'Aulnay
DINTERICH Alphonse 41 avenue de la Paix
PANTEL Jean 85 rue A. Thierry
VELLINGER Hélène 8 rue de la Marne
COLIN Pierre 151 avenue V. Hugo
DENNINGER Henri 85 rue de la Marne
FRUYT André 80 avenue Hoche
MILLE Nicolas 28 avenue Louis Ménard
CZARNY André allée du Mal Bugeaud

12 déportés morts ou disparus :

LEVY Gaston r ue des Pâquerettes,
DENANCE Georges 96 rue de Bourgogne,
décédé à Auschwitz
VERON Charles 23 rue Béranger,
décédé à Auschwitz
CAYET Jean boulevard Lénine,
décédé à Dachau en 1945
MORTUREUX André 61 rue A. Thierry,
décédé à Auschwitz
LE MANER Roger 4 rue
décédé à Bergen-Belsen le 16 5 1945
ROUSSEAU André 5 rue Roger Salengro,
décédé à Dachau le 7 3 1945
METAIS Maurice 50 (*ou 51*) Bis av. des Trèfles,
décédé à Auschwitz
GREENAWAY James 5 rue Jules Verne
MARTIN Jacques 15 avenue de Livry
CAM Guy 25 chemin du Soucy,
déporté en mai 44à Auschwitz puis à Buchenwald, abattu par les nazis lors de la libération du camp en avril 1945.
GALIMONT Jacques.93 rue Roger Salengro

9 internés :

RACLOZ Eugène 16 rue des Cigales
NOBLET Eugène 3 rue Pierre Curie
CALAIS Horace 5 rue du Mal Joffre
TRIPLET avenue de Vaujours
LELUBRE André rue Roger Salengro
LUCE René 3 rue de l'Aurore
NOAILHAT avenue Liégeard
COLLIN Jean 15 rue de la Bienfaisance
MILLE Marie-Thérèse 28 rue Louis Ménard

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

MÉMOIRES RETROUVÉES

Depuis 10 ans, des récits d'acteurs et de témoins de l'époque étaient demeurés inexploités.

Propos mis en forme par Claudine PARISY.

Il y a 10 ans, la commune de Sevran et notre jeune association célébraient le cinquantenaire de la Libération (*revoir le n°3 de Mémoires d'Hier et d'Aujourd'hui*). Des acteurs et témoins de l'époque, nous avaient confié leurs souvenirs, certains étaient demeurés dans le silence de nos archives.

Rendons la parole à : Jacques TELLIER, André CRETIER, Jean ENRICI, Louis BLESY et Claude GASNIER.

Jacques TELLIER
J'avais 18 ans à la libération

propos recueillis par Daniel MOUGIN
le 12 septembre 1994

Jacques TELLIER est né le 3 août 1926. Il habitait chez ses parents, 8 rue du Docteur Roux.

L'EXODE

- Mon père était mobilisé. Ma mère nous emmena avec ma sœur dans le pays d'une voisine, en Auvergne. Nous avions pris le train lorsqu'il était encore temps et le voyage s'effectua sans accident.

La première fois que j'ai vu les Allemands c'est à la ligne de démarcation à notre retour.

L'OCCUPATION

- Mon père étant prisonnier, c'est moi qui cultivait le jardin avec les conseils des voisins. J'avais 400 m2 rue du Docteur Roux. On allait puiser l'eau dans la Morée pour arroser et en posant une planche on pouvait traverser le ruisseau pour aller à l'écluse. Pour l'eau potable, ma mère me disait "Faut aller à l'eau " et je prenais un seau de 10 litres dans chaque main et j'allais les remplir à la fontaine, au coin de la rue de Rougemont et de la rue Doulcet. Tous les propriétaires n'avaient pas souscrit un abonnement à la Compagnie des Eaux - (on peut supposer que la famille TELLIER était locataire - N.D.L.R.)

Avant guerre, mon père faisait une liste de mes occupations pour le jeudi : - aller chercher du bois ou du charbon chez RICHARD, rue Doulcet, du grain pour les poules chez AMIET sur la Place du Marché.

Pour trouver du ravitaillement, une fois je suis parti de Sevran en vélo pour aller en Normandie. Ça représentait pour moi un exploit : c'était à 150 km de Sevran. Je suis revenu avec des aînés qui avaient un bon coup de pédale, mais j'ai dû les abandonner en route car j'étais très fatigué, j'ai trouvé à dormir à Saint-Denis.

Lorsque j'étais tout petit, je suis allé à l'école des sœurs puis à Aulnay à l'école Du Guesclin.

Sous l'Occupation, j'étais encore enfant de cœur et lors des enterrements nous passions devant la "petite" Kommandantur qui était située dans une maison (récemment rasée - N.D.L.R.) à côté de l'école des sœurs. Lorsque nous passions par là, je savais ce que pensait l'Abbé CHAPITREAU qui n'avait pas les Allemands en odeur de sainteté. Il avait été gazé pendant la guerre de 14.

Avec le curé, il y avait aussi un vicaire hollandais qui avait la spécialité de cultiver son tabac dans le jardin du presbytère. Beaucoup de Sevranais en faisaient autant dans leur jardin.

J'ai poursuivi mes études en préparant un CAP d'ajusteur à la Société Mécanique de La Courneuve qui fabriquait des moteurs de bateaux et de sous-marins. Nous travaillions sous la surveillance des Allemands. Lorsque je prenais le train pour aller à La Courneuve, je me souviens des arrêts à Drancy où parfois on voyait, sur le quai d'en face, l'embarquement des Juifs portant l'étoile, gardés par la troupe allemande. On n'avait pas l'idée de ce qu'il

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

pouvait leur arriver après. On disait : - on interne les Juifs dans les gratte-ciels de Drancy.

Toujours pendant l'occupation, un certain temps, je fus Président à Sevran de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). Avec ce mouvement nous faisions, à l'aide d'une voiture à bras, une collecte d'alimentation, de cigarettes, de choses diverses dans tout Sevran d'un bout à l'autre. Ça nous permettait de confectionner des colis à destination de l'Allemagne pour les jeunes requis du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire).

LA LIBÉRATION

- J'avais 18 ans, comme tous les adultes j'étais très attentif à l'avance des Américains. Les nouvelles circulaient de bouche à oreilles. Quand j'ai su qu'ils arrivaient par la route d'Aulnay, je suis parti de la maison en passant par la ferme de Rougemont. Le premier Américain que j'ai vu avançait en mâchant son chewing-gum et il est tombé là, comme une mouche, sans doute abattu par des Allemands qui étaient dissimulés par le talus. J'ai dû rentrer chez moi, mais sur le soir je suis retourné dans ce secteur. Il y avait un char américain qui avait été touché dans les champs. Des Américains au repos avaient ouvert leurs rations pour dîner. Ils m'ont offert des cigarettes et du chocolat. Parmi eux il y en avait un qui avait un accent canadien a dit en rigolant : "nous avons même le papier pour les chiottes". J'ai dit : "si vous voulez, je vais essayer de vous offrir le champagne, vous allez venir avec moi". Je crois qu'ils sont venus à 2 ou 3. En pleine nuit, nous sommes allés à la maison. Dans la cave de mon père, j'ai trouvé une bouteille que j'ai ouverte. Les réjouissances terminées, j'ai reconduit les Américains.

C'est probablement à ce moment que Jacques TELLIER propose ses services aux F.F.I. Une carte d'identité l'atteste, mais non datée. Par contre, un permis de circuler, émanant du groupe de F.F.I. de Sevran, indique que :

"les estafettes motocyclistes COUSIN Lucien et TELLIER Jacques sont autorisées à se rendre chaque jour pour les besoins du service de Sevran au PC des F.F.I., 151 avenue Pasteur à Blanc-Mesnil.

A Sevran, le 4 septembre 1944"

A cette date, Sevran est libéré et a enterré ses victimes civiles et militaires.

Rendons la parole à Jacques TELLIER.

- Moi, à cette époque, j'étais estafette motocycliste. La moto, une 250 moto-confort, était planquée dans la cave, mais appartenait à mon demi-frère. J'avais pu récupérer un jerrican d'essence auprès des Américains. Je portais des plis au PC des F.F.I. de Blanc-Mesnil et comme mon ami COUSIN, j'ai essuyé des coups de feu. Mais je ne sais pas de quelle origine. Peut-être m'a-t-on pris pour un Allemand ? Car à cette époque, des motos, il n'en circulait pas beaucoup.

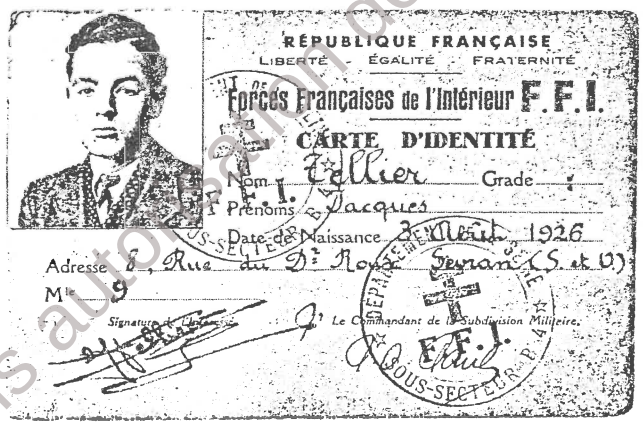

Carte FFI de Jacques TELLIER

ANDRÉ CRÉTIER

LES DERNIERES HEURES DE MON PERE AUGUSTE CRÉTIER

(enregistrement de mai 1994)

Le 27 août, mon père me dit "on va aller à la mairie". Il avait reçu une confirmation que les Américains devaient entrer à Sevran vers 15 ou 16 heures. On va à la mairie et je m'en souviens, on avait nos brassards mais on ne les avait pas mis. Il y avait Gilbert YERETZIAN, l'ancien Maire SAINT-AUBIN, DUPRE le secrétaire de mairie et un gars qui

Auguste Crétier

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

était là par hasard qui était venu chercher du lait.

Les troupes américaines arrivaient par la route d'Aulnay à l'endroit où se trouve l'école des sœurs. On a pris contact avec l'avant-garde de l'armée de PATTON, une jeep montée par des Texans, 5 ou 6, qui parlaient espagnol et par chance mon père parlait très bien espagnol. Ils ont discuté et mon père leur a dit qu'il y avait une mitrailleuse allemande devant chez MOCQUET (là où il y a une pompe à essence).

Les gars ont dit "on va la foutre en l'air, on va s'amener par le café". Mais les Américains n'étaient pas très bien armés : des petites carabines à 15 coups et une mitrailleuse sur la jeep. Brusquement, ils ont reçu l'ordre de repli et nous on est restés là, comme des cons. Mon père a dit " il faut qu'on occupe la mairie". On a traversé à découvert (il n'y avait pas d'école maternelle à l'époque) et on a été mitraillés. On s'est retrouvés entre le préau et la mairie, dans le fond près des anciennes salles de réunion. On a décidé d'attendre les Américains qui ne devaient plus en avoir pour longtemps. Je ne sais pas ce qui a pris à mon père, qui a posé son revolver sur le rebord d'une fenêtre et il a mis son béret dessus.

Tout à coup, on voit des soldats qui s'amènent au fond. Ah ! Enfin des Américains ! Manque de chance, c'étaient des Allemands qui avaient fait le tour, par où nous étions venus. Ils nous ont pris, nous fouillent, mais ne trouvent rien et nous amènent vers la place. Ils crient "Schnell ! Raus !"

A ce moment, mon père dit "Filons ! ça va péter !".

Il n'avait pas plutôt dit ça... quatre rafales de mitraillettes, on a plongé. Mon père a été tué sur le coup, d'une balle en plein cœur.

Les Allemands nous ont relevés et nous ont conduits vers le souterrain du chemin de fer pour nous présenter à un sous-officier. Il y avait toujours le gars qui était venu chercher du lait. C'était un Belge qui comprenait l'allemand : c'était 6 balles chacun.

Quelque chose s'est passé alors que je n'ai jamais compris : un grand officier est arrivé et nous a fait fouiller à nouveau et nous a dit "Raus ! Raus !". Passé le souterrain, nous sommes tombés sur un groupe qui voulait nous mettre en l'air. On a pu leur faire comprendre que c'était un officier allemand qui nous avait dit de partir par là. Mais il n'était plus possible de passer le canal, ça canardait à fond. Il y avait un salon de coiffure, rue de la Gare, après la sortie du souterrain. Je suis entré et j'ai demandé "planquez-moi je ne sais plus où aller". Ils m'ont conduit dans une cave qui donnait sous le tabac du coin. J'y ai passé la nuit et le lendemain matin les Américains étaient là.

Pour compléter le récit d'André CRÉTIER, nous citerons les souvenirs de Mademoiselle SPIGAGLIA qu'elle a consignés dans sa monographie de Sevran. Infirmière diplômée, elle faisait partie de l'une des équipes d'urgence de la Croix Rouge et était postée au dispensaire municipal (place Bussière).

« ...Le mitrailleur allemand tira une première rafale de mitrailleuse. Monsieur CRÉTIER fut atteint par une balle explosive. Deux autres rafales furent tirées, sans atteindre personne... Le chef d'équipe Croix Rouge qui assista à cette scène de l'intérieur du poste de secours se porta immédiatement auprès de la victime, avec un brancardier, sous la menace des armes des Allemands que cette sortie subite interloqua. Je les accompagnais avec ma trousse à pansements, mais je ne puis que constater le décès de Monsieur CRÉTIER. La balle était entrée dans la poitrine par le côté droit après perforation du bras. Il était en bras de chemise, ne portait aucune arme et son brassard tricolore des F.F.I. était rangé dans son porte-cartes avec ses papiers d'identité. »

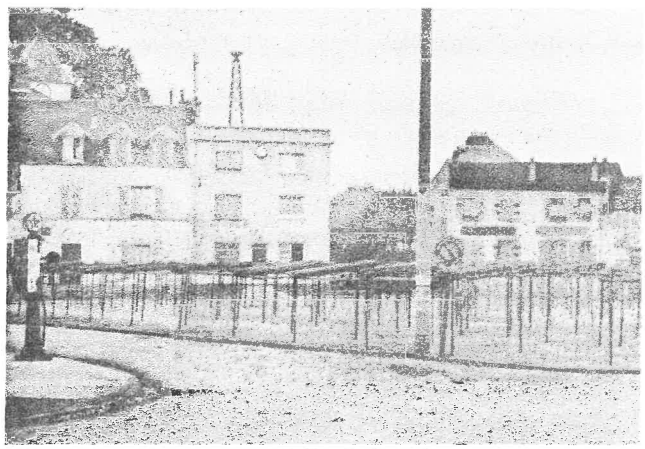

« Une mitrailleuse se tenait là où était la pompe à essence »

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

JEAN ENRICI

Les mésaventures d'un jeune boucher.

(entretien avec Daniel MOUGIN)

Jean ENRICI habitait 76, rue Augustin Thierry, il était prêt à tout faire, sauf aller travailler en Allemagne.

Au moment de l'exode, j'étais mobilisé. Je suis allé à Versailles où l'on m'a dit :Il faut partir mon petit gars, ordre de mobilisation pour partir à Clermont Ferrand. J'ai pris le train et j'ai fait à peu près 15 jours de service militaire.

Premier accroc : on m'a dit maintenant vous allez partir dans les camps de jeunesse. Je me suis enfui et j'ai franchi la ligne de démarcation à Vatan en Indre et Loire.

On voyait tous les soldats qui revenaient du front, il y avait un remue ménage sur les routes, c'était terrible. Puis j'ai attendu que ça se passe. On ne pouvait pas de la zone libre retourner en zone occupée. Pendant au moins deux mois, on était bloqué en zone libre.

Je suis rentré à Sevran dans les premiers jours d'Août. J'ai repris mon activité à Sevran, j'étais boucher de métier, mais malheureusement plus de boucherie, plus de viande. Je suis allé faire un stage de conducteur de tracteur dans le Loiret, pour me réinsérer, comme on dirait maintenant. Cela a duré quelques mois et il n'y avait pas tellement de travail dans ces métiers. J'ai ensuite travaillé pendant une année à la Plaine-Saint-Denis dans une usine de savon.

Ensuite je suis venu travailler à l'usine SILEXOR, fabrique de peintures et vernis, là où se trouve actuellement la bibliothèque Albert Camus. C'était un flamand qui dirigeait l'usine des établissements VAN MALDEREN à la baguette. Il lui arrivait parfois de nous faire mettre en rang dans la cour parce qu'il y avait eu des vols, mais il n'y a pas eu de sabotages.

Un ancien chef de gare de Sevran, qui avait 75 ans, baptisé « chef », travaillait dans un bureau afin que l'entreprise soit dirigée par un Français.

Nous devions, pour les Allemands, camoufler l'aéroport de Cormeilles-en-Vexin. On partait en voiture avec des bidons de peinture pour badigeonner l'aéroport. Mais comme on était peu enclin à travailler pour eux, dès que les sentinelles avaient le dos tourné, on renversait les bidons de vert, de jaune, toutes les couleurs pour le camouflage. Un allemand faillit nous surprendre, on avait eu le temps de tout remettre en ordre. C'est là que le Directeur nous dit : « Le premier qui sera pris à faire du sabotage, je le remettrais directement aux autorités allemandes ».

Ensuite, j'ai été requis pour garder les lignes de chemin de fer à Sevran, pour empêcher les sabotages. On dormait dans un coin, on n'avait rien à faire, quand j'ai vu que ça pouvait devenir très dangereux, aussi bien pour ceux qui sabotaient que ceux qui ne sabotaient pas.

J'ai préféré partir à la campagne car, comme beaucoup de jeunes, je voulais échapper au S.T.O. J'ai travaillé dans une ferme en Seine et Marne, où le chef de culture était aussi un flamand qui nous faisait suer sang et eau. La seule chose qu'il ait fait de bien, c'est qu' il a accepté de cacher un américain qui avait sauté en parachute d'une forteresse volante abattue par la DCA. C'est le seul acte de bravoure qu'il ait fait.

Mais il lui a dit le lendemain : il faut travailler avec tout le monde. L'américain a dit : yes, yes. Il aidait à débotter le foin, et au bout de deux heures a dit : comment pouvez vous faire un travail pareil ? Nous étions des petits gabarits. Il n'a pas supporté le travail de la ferme, il n'était pas habitué.

Sa mère lui avait dit : « tu as un oncle qui est coiffeur à Donnemarie-en-Montois ». Or la forteresse volante qui revenait de bombarder l'Allemagne avait été abattue dans le secteur de Maison Rouge près de Donnemarie en Montois. Les FFI locaux l'ont conduit chez son oncle. C'était un pur américain.

...Quand je suis revenu à Sevran, je travaillais à la boucherie POCHON sur la place de Sevran. Madame POCHON était une femme

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

dont le mari était atteint de la maladie de Parkinson, et travaillait avec beaucoup de difficulté. Elle me disait : si tu veux venir m'aider pour désosser la viande. On servait aussi en viande les laboratoires de la marine occupés par les allemands. C'était la Firma Buck.

Les Allemands avaient demandé aux dirigeants français : que peut on faire pour que le personnel soit efficace. Ils ont répondu : il faudrait leur donner un peu plus à manger. Des bons de viande ont été distribués au personnel des laboratoires de la marine. La viande leur était fournie par la boucherie POCHON.

En cachette, les rideaux tirés, j'allais désosser la viande et quand les gens venaient faire la queue, on distribuait 100-150 grammes par personne. Je participais au bien-être des gens qui travaillaient à la Marine. Cela créait des jalousies, les gens disaient : « il n'y a de la viande que pour ces gens là » car eux n'en n'avait pas.

Le ravitaillement était très difficile à Sevran. Les gens ont survécu grâce au jardinage.

A la suite d'une tentative de meurtre contre un soldat allemand sur le pont de Sevran, l'occupant mis en place un cordon de soldats à la sortie du souterrain. Tous les jeunes qui allaient travailler à Paris étaient arrêtés. Il y avait le fils du boucher PICARD que l'on appelait COCO, parmi les sept, huit qui avaient été arrêtés. Moi, j'étais rue Augustin Thierry, où une voisine m'a dit : « surtout Jean ne va pas à la gare les allemands arrêtent tous les jeunes. » Ils les arrêtaient pour les interroger afin de découvrir qui avait tiré. Deux Allemands ont fait le simulacre de les mettre en joue pour les faire parler. COCO n'a pas supporté, il s'est effondré perdant connaissance. Les Allemands ont fait marche arrière voyant que personne ne connaissait le coupable. Alors tout le monde a été relâché.

C'était l'époque où l'on voyait à la gare de Sevran, le nom de ceux qui avaient été arrêtés dans la banlieue : « vingt terroristes ont été arrêtés, ils seront passés par les armes » ça faisait réfléchir quand on voyait ça.

A la libération, comme j'étais boucher, j'ai tué le dernier bœuf de la ferme PETIT au Pont-Blanc. Il s'appelait Pinson, il y a des noms qui nous restent. C'était un bœuf qui avait tiré les charrues dans les plaines de Sevran, un bœuf qui faisait à peu près 700 kilos sur pied, un gros bœuf charolais. Je n'en ai tiré que 45 kilos de viande comestible, tellement il était nerveux, immangeable, tellement il avait travaillé.

C'était quelques temps après la libération. On a mangé le premier pain à Sevran fait avec le blé qui venait de la ferme PETIT. Le grain avait été moulu avec tout, la farine, le son. Le premier pain que l'on a eu sans ticket (avant qu'ils ne reviennent) fabriqué chez le boulanger de la place de Sevran.

Il avait une saveur particulière ce pain, il était bon tout en étant mauvais ; parce que c'était un pain qui était noir, très noir, mais on en avait à volonté, et comme on venait de vivre avec 200 ou 300 grammes de pain par jour...

Je me souviens de l'épuration, j'ai vu des femmes tondues. J'ai vu aussi un homme de mon quartier qui, petit patron, avait travaillé pour les Allemands en faisant du cadmiage pour les postes de radio, gifler un soldat allemand prisonnier.

« Ceux qui ont résisté étaient des patriotes... et tous ceux qui ont collaboré ou pactisé avec l'ennemi ont trahi la France... » (Louis BLESY)

Ce furent des années terribles, la Libération, on l'attendait depuis si longtemps.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

LOUIS BLESY

PRESENTATION de son ouvrage « La Résistance à Sevran »

Le 3 mars 1989 (Extraits)

« Notre Comité de Sevran, des anciens combattants de la Résistance avec le soutien généreux de la Municipalité, en partant d'une exposition, a décidé d'écrire la genèse, et le déroulement successif des faits et actions réalisés jusqu'à l'insurrection et la victoire.

Ce modeste ouvrage que nous avons intitulé La Résistance à Sevran est avant tout une contribution pour préparer une histoire véritable de la résistance régionale, considérant que la pire des falsifications, c'est le silence.

Les anciens résistants comme nous, n'ont pas vocation à écrire l'histoire, leur rôle est de livrer des témoignages.

Après presque un demi-siècle, on peut voir ces événements avec un peu moins de passion. A contrario, on risque de les voir avec les yeux d'aujourd'hui. Il faut faire un effort pour se retremper dans le climat de l'époque. Gageons que la lecture de ces pages incitera chacun, jeune ou moins jeune, à faire l'effort nécessaire, indispensable pour comprendre cette époque où Sevran humilié sous la botte nazie, grâce au courage de sa population laborieuse et surtout de ses héros déportés, fusillés, assassinés, massacrés, a écrit une des plus belles pages de son histoire. Cette page d'histoire ne doit pas être oubliée. A l'heure où certains nient le génocide, où certains se permettent de juger la résistance, nous devons être fermes à l'égard de toute banalisation de cette période qui tend par exemple à faire croire que la résistance et la collaboration étaient deux opinions politiques, aussi honorables l'une que l'autre. Soyons clairs, ceux qui ont résisté étaient des patriotes, rassemblés dans le pluralisme en tant que force antifasciste, et tous ceux qui ont collaboré ou pactisé avec l'ennemi, ont trahi la France et se sont fait les complices de la barbarie nazie. La résistance ne fut pas seulement constituée par ceux qui se battaient les armes à la main, car sans la complicité de dizaines de sympathisants, autour de chaque réseau, ceux-là n'auraient pas pu résister longtemps. » ◙

Louis Blésy est né le 26 juillet 1910 à Béziers. Il combat en Espagne, s'engage dans la Résistance dans le sud de la France, s'illustre à Marseille.

Lieutenant-colonel FFI à la fin de la guerre, il est intégré dans l'armée active, avec le grade de capitaine, jusqu'en 1956.

Directeur de la Maison des Enfants de Fusillés et Victimes de Guerre à la Villette-aux-Aulnes en Seine-et-Marne, pendant 15 ans, il considère ces années comme un véritable apostolat au services des victimes de guerre.

Louis Blésy, Sevranais,
Commandeur de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération
Croix de Guerre 39/45
Médaille de la Résistance
Médaille des Evadés
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance,
retraité depuis septembre 1974, est décédé le 7 juin 2004 à Aulnay-sous-Bois. Il a été inhumé à Gennevilliers.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

ECHAPPER AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Propos de Claude GASNIER

recueillis en octobre 1994 par D. Mougin.

En 1941, le hasard ne faisait pas bien les choses, j'ai attrapé la scarlatine, c'est assez rare à vingt ans, et par la suite j'ai conservé pendant quelques temps, des traces d'albumine. Ce qui m'a servi parce que lorsqu'en 1943 le S.T.O (service du travail obligatoire) a été lancé, j'étais réquisitionnable.

Alors première visite médicale, le médecin de l'époque qui était le Dr Lenfant, et le pharmacien Mr Wimy de la place (Bussière), Mr Millet, m'ont dit : « ce n'est pas compliqué, on va vous faire une analyse d'urine, comme quoi, vous avez de l'albumine, mais à une dose juste ce qu'il fallait pour qu'il n'y ai pas de traces extérieures, pas d'enflure des jambes, ces choses comme ça. »

Et pour la visite, ça s'est passé avec des médecins de Sevran, d'une façon très amicale, pas de questions, réformé en quelque sorte.

Et puis en 1943, reconvoqué à une autre visite, ça s'est encore bien passé.

Fin 1943, nous avons été convoqués à Aulnay Sous Bois pour une visite médicale plus sérieuse, tout le Canton était réuni.

Je passe par le pharmacien qui me laisse une petite place dans son livre d'analyses avec 0,90g d'albumine, juste ce qu'il faut.

A Aulnay c'était plus sérieux, car il y avait des médecins qui étaient venus spécialement, ça faisait un peu commission de réforme.

Alors là, il y en a deux qui ont dit : aucune importance, bon pour l'Allemagne.

Il y en a un qui a pris la parole, écoutez Messieurs, je ne suis pas du tout de votre avis, il a de l'albumine, c'est embêtant, moi je propose une affection en France. Alors affectation en France.

On m'a envoyé au bureau de placement allemand qui était à ce moment là à Aulnay Sous Bois, bld de Strasbourg. Là on m'a fait un contrat pour la Firma Buck (Sté allemande), installée dans les laboratoire de la marine, à Sevran. Je fus affecté à pousser les wagonnets. Les jeunes qui étaient là m'ont dit : « vous faites pas d'illusion, on vous affecte là, mais dans un mois..., direction l'Allemagne ». A la suite de ça je me suis gratté la tête. Le hasard m'a encore bien servi. Le lendemain en poussant un wagonnet, j'ai un malaise, on avait quand même le ventre creux (suite aux restrictions) c'était une syncope. La secrétaire qui était allemande, a été appelée. Complètement affolée elle dit : « mais vous vous rendez compte cet individu est dangereux, si il pousse les obus, et nous fait une crise comme ça, il va nous faire sauter. » Moyennant quoi, le chef comptable qui était là dit : « bon à ne pas garder, dégagez ! » J'ai été tranquille jusqu'en 1944. Au printemps 1944, convocation à côté de l'école militaire à Paris ; j'étais content, j'avais mon papier signé des allemands de la Firma Buck comme quoi j'étais inapte, avec ça je ne risquais rien.

Je suis arrivé devant un gaillard, plus grand que moi, une armoire à glace. Quand je lui ai tendu les papiers, il les a jetés en l'air jusqu'à l'autre bout de la salle. Il m'a dit : « bon pour le service en Allemagne et puis c'est tout, pas de discussion. » J'ai quand même pris la précaution de ramasser mes papiers avant de partir. Dès que je suis arrivé en bas, j'avais mon contrat pour aller en Allemagne. C'est à ce moment que mon ami Jean Lelong m'a dit : « écoute, maintenant on sent que les évènements se précipitent, il n'est pas question que tu partes. Je te fais une place dans mon grenier, et tu viendras à la maison. » On avait déjà transféré mes affaires, puis trois, quatre jours après, on a appris qu'il n'y avait plus aucun départ pour l'Allemagne au titre du S.T.O, parce que les allemands réservaient tout leur transport ferroviaire, pour leur mouvement de troupe.

Voilà mon histoire du S.T.O.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

LA CROIX ROUGE ET LA LIBERATION

Claude GASNIER évoque sa participation avec les équipes de secouristes sur le terrain des combats

Propos recueillis par D. Mougin.

Claude GASNIER avait 23 ans à la Libération en juillet 1943, M. Jean LELONG fut chargé de la direction des équipes d'urgence de la Croix Rouge à Sevran, mais rien n'existait. Des cours de secourisme furent organisés de septembre 1943 à mars 1944, sanctionnés par des diplômes pour atteindre un effectif de 104 secouristes répartis en 5 équipes. Cinq mois après, les équipes se retrouvent en pleine bataille de la libération de Sevran. Ceux qui subirent cette épreuve au plus près des combats, conservent toujours les images des blessés et des morts qu'ils durent évacuer.

Soixante ans après, Claude a conservé intact le souvenir de certains évènements dont il fut l'acteur.

Responsable adjoint des Equipes d'urgence de la Croix Rouge Française et chef de poste à la maison de convalescence des gardiens de la paix (actuellement Parc Louis Armand) je me souviens de quelques évènements qui m'ont particulièrement frappé lors de la libération de SEVRAN.

Le 27 août 1944, en début d'après-midi, alors que les premiers chars américains pénétraient à SEVRAN, on nous signala un blessé au bout de la rue du Pont Blanc. Etant seul disponible à ce moment là, je rencontrais à l'endroit indiqué un Polonais, blessé au thorax par un éclat d'obus. N'ayant ni brancard, ni ambulance à ma disposition, le blessé, avec beaucoup de courage, s'accrocha à mon bras, et en marchant doucement nous arrivâmes au dispensaire (actuellement commissariat de police) malgré sa respiration très courte et très bruyante.

En fin d'après-midi deux chars américains se pointèrent à l'angle de la route d'Aulnay et du Chemin de Savigny et s'engagèrent dans l'immense plaine en direction de la caserne VON TIRPITZ (hôpital Robert Ballanger).

A 150 mètres ils sont touchés de plein fouet par des obus tirés par un canon anti-char.

Deux américains sont retirés morts et deux autres blessés. Arrivés au poste de secours, le Docteur ROSSEL, généraliste à SEVRAN et FFI demande du sérum physiologique.

Ce char américain touché deviendra objet de promenade

Accompagné d'un jeune interne, le docteur LANSIKIR, domicilié à FREINVILLE, qui spontanément était venu se mettre à notre disposition, je me rends à la pharmacie Sergent qui ne répondit pas. Enfin le sérum fut trouvé à la pharmacie WIMY. Le docteur ROSSEL put ainsi installer le goutte à goutte et le lendemain matin une ambulance américaine vint chercher les deux blessés.

Un autre fait qui m'a marqué profondément : en allant au dispensaire, en pleine nuit, on venait de ramener Bruno BANCKER grièvement blessé (vraisemblablement perforation de intestins). Quelle vision : un pauvre corps étendu sur un lit d'examen : des gémissements, une odeur de sang, de sueur et de matières fécales qui se mêlaient à celle des lampes à pétrole (il n'y avait plus d'électricité) il fut transporté à la Clinique DIGEON d'Aulnay ou malheureusement il décéda.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

l'équipe de la Croix-Rouge

Le 28 au matin, ouf ! tout paraissait fini et brusquement un projectile explose sur la place entre le coiffeur (M. DAMERON Prisunic actuel) et le charcutier. Le coiffeur qui parlait devant sa boutique, eut la carotide sectionnée par un éclat, et je suis allé chercher un petit garçon, le fils d'un facteur, qui perdit un œil. Cinq minutes avant ce drame, mon père causait avec le coiffeur en question…

Le lendemain matin, toutes les équipes se déployèrent en éventail pour ratisser les lieux du combat, on craignait qu'il reste des ballons d'ypérite (gaz de combat) .Nous découvrîmes sur la commune de Villepinte, un jeune allemand, le corps sectionné à la taille. Il s'agissait certainement de celui qui avait lancé des obus de mortier sur la place du Marché car à côté de lui il y avait une caisse dans laquelle il restait trois petits obus à ailettes !

Autres anecdotes : le 27 août, je me trouvais avec quelques autres secouristes dans la cour de la maison des gardiens de la paix lorsque nous avons entendu des sifflements de balles « cachez vous ! » chacun se dissimula derrière un gros arbre. Nous pensions que le tireur se trouvait sur la petite tour, près de la cascade du parc. Des F.F.I prévenus ont ratissé le quartier près de la mairie mais sans rien trouver.

Le 29 août au soir alors que les Allemands ont été chassés de Sevran un repas est organisé dans la grande salle à manger de la maison des gardiens de la Paix grâce à la générosité de certains commerçants et de parents d'équipiers ».

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

5, rue de Berri PARIS 8e

LE DIPLOME DE RECONNAISSANCE de la Croix-Rouge Française

est décerné à :

Monsieur GASNIER

Responsable-Adjoint des Equipes d'Urgence de SEVRAN (Seine & Oise)

" A été une aide précieuse participant à toutes les activités Equipes d' Urgence. Lors des combats du 27 et 28 Août 1944 dans sa commune, releva, au mépris de tout danger, des soldats Américains et des civils sur le Champ de bataille."

Le Directeur Régional
des Equipes d'Urgence pour la
Région Parisienne

L. SEGONNE

(Lettre Croix Rouge à Claude Gasnier)

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

SOUVENIRS D'EXODE, SOUVENIRS DE LIBERATION.

Deux Sevranaises, Madame Caron et Madame Astruc, se souviennent …

Propos recueillis par C. RANOUIL

Toutes jeunes femmes à l'exode, leur histoire est celle, à quelque variante près, vécue par des centaines de Sevranais et Sevranaises qui, à la lecture de ces récits, se replongeront dans leurs propres souvenirs.

Ces souvenirs, s'ils n'ont pas la précision des faits historiques rapportés dans les livres , quelques 64 ans après, sont le témoignage du courage et de la débrouillardise de ses mères de famille, dont le souci primordial était le bien-être de leurs enfants, racontant ici, souvent avec humour, cette tranche hors du commun de leur vie que personne n'aurait voulu connaître : **la guerre**.

MEMOIRES DE MADAME CARON.

Ma journée d'exode.

C'était un beau soir de juin 1940. L'on venait d'apprendre que les allemands étaient pour entrer dans Sevran. Comme bien des Sevranais, nous avions peur de l'inconnu et avec quelques voisins nous avons décidé de partir le lendemain matin. Il y avait ma mère Madame FASQUEL, nos voisins Monsieur et Madame BRIMBEUF, leur fille Hélène, leur petite fille Mireille et mon neveu Maurice qui devaient avoir dans les neuf, dix ans , mes enfants : Robert qui avait cinq ans et Colette qui en avait deux, et qui de plus était malade .

Je ne me souviens pas avoir beaucoup préparé notre départ. Sans doute avons-nous pris quelques linges de rechange et quelques paquets de gâteaux ; je me souviens avoir seulement fait un petit stock de lait Nestlé que le pharmacien avait donné pour ma petite fille. Nous étions vraiment inconscients.

Ah si. Un détail drôle mais émouvant lorsqu'on y pense, soixante ans plus tard. Ma mère avait mis au fond de ma voiture à poupon, bien à plat, le costume neuf et les chaussures de Louis, mon frère, qui était alors prisonnier. Pour elle c'était des objets de grande valeur et elle tenait à ce qu'il les retrouve lorsqu'il reviendrait de la guerre, au cas où tout serait pillé et détruit dans notre maison.

Nous devions partir vers 5 heures. La nuit nous avons cependant bien dormi ma mère et moi, je ne sais pas pourquoi. Enfin, Oh. si !je sais bien pourquoi. On avait à la maison une bouteille de champagne et avec ma mère on s'est dit : on ne va pas laisser çà pour les allemands ! Et bien on l'a bue toutes les deux. Alors évidemment on a bien dormi … et le lendemain, à 5 heures du matin, comme prévu, on est partis tous, en poussant, l'un sa brouette, l'autre sa poussette de gosse … je crois bien que l'on a été jusqu'à Rosny. Il devait faire beau, je ne me souviens pas avoir eu de la pluie ni du mauvais temps.

C'est fou ce qu'on pouvait faire des bêtises, sans réfléchir, bouleversés par ces évènements qui venaient bousculer notre vie tranquille. Arrivés à Rosny ma fille qui était donc malade s'est prise à avoir une quinte de toux si bien que tout le monde autour croyait qu'elle avait la coqueluche, mais non, ce n'était pas çà. On est entré dans une épicerie, et quelqu'un m'a fait chauffer son biberon de lait Nestlé ; elle n'en n'a pas voulu. Finalement sa quinte s'est passée.

On voyait comme nous des français dévaler les rues, et on est tombé sur un adjudant de l'armée française qui nous a dit : Messieurs dames, repartez chez vous. Les Allemands ne sont pas là. Il savait bien qu'ils étaient tout près, qu'ils arrivaient, mais il voulait dire qu'il valait mieux qu'on retourne chez nous. Il nous a dit « vous savez Paris est ville ouverte et j'espère bien que ma femme est restée ». Alors nous voilà repartis pour Sevran. Sur le chemin du retour on croisait d'autres gens qui partaient seulement eux, je dirais presque à la mort parce qu'ils ont été bombardés sur les routes, tandis que nous on est revenus.

Donc on est arrivé le soir même à Sevran. On est arrivé à Freinville et là on a entendu des

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

bombardements alors on n'est pas allé plus loin. En fait de bombardements, c'était tout simplement les français qui avaient fait sauter un train de munitions à la gare de Sevran, et ça sautait. C'était le treize juin. Nous avons eu une grande chance que ma Colette ne soit pas tuée à ce moment là, parce qu'un gros éclat d'obus est tombé tout près de sa voiture, et également de la petite Mireille. On arrivait à la hauteur du café Le Trianon alors on y est vivement rentré. Au fond du jardin du Trianon il y avait, creusée, une espèce de tranchée. On est donc entré au fond de cette tranchée avec des gens que nous ne connaissions pas, et puis après, lorsque çà s'est arrêté de bombarder on est rentré dans le café qui à l'ordinaire était une belle salle, mais à ce moment là il y avait de la paille par terre. Et on a passé la nuit là.

Le lendemain matin, Madame BRIMBEUF, ma voisine me fait : « dites donc Germaine, on ne va tout de même pas rester là, on va laisser les autres là et on va aller voir ce qui se passe. ».Alors nous voilà parties toutes les deux. On arrive à la hauteur du familistère de la rue Victor Hugo, et quelqu'un nous dit : « les allemands sont en train de défiler sur la route ».Le fait est qu'ils défilaient sur le pont du canal, mais il nous dit : « vous pouvez passer par l'écluse. » Nous voilà reparties chercher gosses, voiture, brouette et tout et on est passé par l'écluse pour rentrer chez nous.

A l'époque à l'écluse il y avait un passage nous permettant de traverser le canal. Dans le temps quand j'allais travailler, avec mon vélo, je passais à l'écluse pour ne pas faire le tour.

Et nous voilà revenus chez nous. Il n'y avait pas une heure qu'on était rentré, voilà un allemand qui vient nous demander si on avait du champagne. Et bien non, nous n'avions pas de champagne, et pour cause… Malgré tout c'était des êtres humains comme nous et quand il a vu ma Colette malade il a dit ; oh. Petite fille, petite fille ! Il devait sans doute avoir des enfants lui aussi.

Le docteur CINCIN qui était aussi le docteur de la Poudrerie était parti lui aussi. Quand il est revenu à Sevran une de ses premières visites a été pour ma Colette. Il l'a soignée parce qu'elle était toujours patraque. Et il nous a dit : « ce que vous avez bien fait de revenir chez vous. Vous risquiez tous votre vie sur la route, et votre petite, malade, elle serait morte, sur les routes vous n'auriez pas pu la sauver ».

Et la vie a repris. Naturellement on a crevé de faim ensuite ; les allemands ont tout pris et nous on n'avait que des vieilles patates, des pommes de terre à cochon. Ensuite on a eu des tickets et le système débrouille s'est instauré.

Mme Caron avec ses enfants
Et une carte de rationnement de vêtements

Quant à mon mari il était parti avec la Poudrerie, en vélo, dans une autre poudrerie qui se trouvait aux alentours de Bordeaux, je ne me souviens pas bien du nom du pays. » (C'était Saint-Médard-en-Jalles) « Tous les ouvriers de la Poudrerie avaient reçu l'ordre de partir pour aller travailler à cette usine, mais çà n'a pas marché et ils ont été renvoyés. Quand ils sont revenus il est passé par Limoges chez des gens que connaissaient nos voisins, la famille PATROUT. Ils ont eu des difficultés pour rentrer car c'était la ligne de démarcation.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Mes souvenirs pendant l'occupation.

Les allemands se sont donc installés à Sevran. Dans notre rue de l'Amicale (qui est devenue après la guerre rue du Colonel Fabien en mémoire d'un résistant F.T.P) quelques uns se sont installés chez Madame Brun, la mère de notre dentiste, ainsi que dans la maison de Monsieur CACHELEUX, en face. S'ils n'avaient pas trouvé de champagne chez nous en arrivant ils ont trouvé de bonnes bouteilles chez les voisins, et ils ont bu. Ils avaient transporté le poste de radio de Monsieur CACHELEUX pour le mettre chez Madame Brun. Ils faisaient souvent la fête.

Leurs troupes étaient installées à la Marine. Quelquefois chez Kodak, on les entendait défiler pendant notre travail. On travaillait tellement qu'on ne les voyait pas, mais quand même j'ai entendu quelque fois ces allemands qui traversaient .Ils venaient de la route de Villepinte pour se rendre certainement à la Marine.

Chaque fois qu'on pouvait leur voler quelque chose on le faisait. Nous avions un ami qui leur avait volé des patates. Il fallait bien se débrouiller. Je m'en rappelle, mon mari allait sur un vélo qui n'avait pas de pneus, c'était des pneus pleins. Avec d'autres ils allaient aux pommes de terre. Ils allaient loin et parcouraient la campagne. Ils revenaient complètement crevés et parfois ils trouvaient un nid d'oiseaux. Ils nous ramenaient aussi les œufs des petites perdrix qu'ils réussissaient à attraper. Nous les femmes on allait jusqu'au Vert-Galant où Villeparisis ; il y avait une sucrerie qui donnait du sucre, tout se savait, alors on l'a su. Bien sûr Sevran n'était pas grand comme maintenant. Alors on est de nouveau parti avec la voiture des mômes et on est allé chercher du sucre. Le sac tenait debout dans la voiture, on en avait peut-être 20 kilos, le sac était assez haut. On faisait ce qu'on pouvait chaque fois qu'on entendait parler de quelque chose.

Une autre fois on n'avait plus rien à la maison et nous avions des petits amis qui n'étaient pas mal débrouillards, alors j'avais été les voir : « Attends !je vais aller à la ferme à côté »; me dit l'amie, elle est revenue avec un grand plein sac d'épinards. On a mangé des épinards pendant trois jours.

Le peu de pommes de terre qu'on avait c'était pour mon frère Louis qui était revenu malade de captivité, et mes enfants Robert et Colette. Nous on n'en mangeait pas, on mangeait des rutabagas. Maman les faisait avec un tout petit bout de lard, bien assaisonnés avec pas mal d'herbes. Elle nous en faisait un bon plat. Un jour la cocotte en était pleine, et avec ma mère et mon mari on s'est bien régalés, on n'en pouvait plus. Mais à trois heures mon mari dit : « j'ai faim ! » çà ne tenait pas au corps. Les topinambours c'était bon aussi.

Je travaillais toujours chez Kodak qui n'avait pas fermé ; l'usine a même dû travailler pour les allemands. Un moment, à cause du manque de courant, je crois, on a commencé à trois heures du matin, et le soir on quittait plus tôt. C'était vraiment la guerre. On entendait les bombardements au loin, mais moi parfois, la nuit, je n'entendais pas que les bombardements.

Comme l'on commençait en pleine nuit, pour ne pas être toutes seules dans le noir, nous nous réunissions à plusieurs pour aller au travail. Alors on s'attendait sur la place, à l'endroit où se trouvait Monsieur Brun le dentiste (maintenant l'angle de la pharmacie MILLET, rue Sampaix) Il y avait au rez-de-chaussée une pièce avec une fenêtre qui donnait sur la rue et qui était ouverte (c'était l'été) d'ailleurs cette fenêtre existe toujours ; ce devait être une chambre à coucher et il y avait un homme qui y dormait et qui ronflait. Aussi, entendions nous dans la nuit, et les bombardements et les ronflements.

Ce sont des anecdotes dont on se souvient, on en ri maintenant. J'avais l'habitude de déjeuner en me levant ; à trois heures du matin le premier jour je me disais : je ne pourrai pas déjeuner et bien erreur ! Le premier jour ça n'a pas bien été, je n'étais pas bien toute la matinée malgré le petit bout de pain que j'avais emmené, oh !je me suis dit : demain matin je vais déjeuner . J'ai bu mon café, mangé mon bout de pain et j'ai tenu le coup. Heureusement l'embauche, à trois heures du matin, n'a pas duré trop longtemps, mais quand même, trop longtemps pour nous.

La libération.

Nous nous étions installés dans cet état de guerre. C'était le système débrouille. On a eu des moments de rigolade, c'est le cas de le dire .Par précaution on s'était installé en bas, dans notre sous-sol., sauf mon mari, lui il voulait

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

rester coucher dans son lit. Le reste de la famille, c'est-à-dire, Maman, mon frère et ma belle-sœur on a couché par terre sur un matelas, les gosses eux couchaient dans la cave, dans un endroit qu'on avait étayé. On s'était équipé pour se protéger quoi. On avait même fermé entièrement une chambre en cas d'attaque par gaz. Mais … on a été obligé de la rouvrir, car sans air et sans feu, tout moisissait !

Environ deux jours avant la libération de Sevran, nous avions entendu dire que les allemands traversaient la place et on entendait que ça canardait, ma belle-sœur et moi, inconscientes, on s'en va donc voir ce qui se passait quand mon frère arrive en courant : « vous êtes complètement cinglées, voulez-vous rentrer à la maison toutes les deux ». Lui, il savait ce que c'était que la guerre, il avait été fait prisonnier par les allemands mais était revenu, à cause de sa santé.

Nous avons su ensuite les drames qui avaient eu lieu le jour de la libération de Sevran, les personnes mortes et tout, mais je devais préserver mes enfants et je n'ai pas souvenir d'avoir quitté ma rue pendant ces durs moments là.

Et puis les allemands sont partis, ce sont eux qui ont connu l'exode.

Petit à petit la vie reprit son cours normal avec les difficultés que chacun connaît, en cette période d'après-guerre, mais nous avons gardé de ces années un certain sens de l'économie, le respect pour les choses les plus simples ayant appris qu'elles peuvent parfois devenir vitales.

Autre mémoire, autre récit…

C'est Madame ASTRUC, veuve de Monsieur Marcel ASTRUC qui a rassemblé ses souvenirs. Elle habitait alors au dessus du Balto, alors « café-tabac de la Place » qui avait été tenu longtemps auparavant par ses beaux-parents, Monsieur et Madame Emile ASTRUC ; la famille avait conservé les étages mis en location et elle était donc installée dans un de ces petits appartements, seule avec son petit garçon de deux ans, Daniel, le papa ayant été fait prisonnier.

« Avant la guerre, nous étions jeunes et c'était gai. On avait des bals de société, comme le bal du tennis, l'élection de la reine de Sevran… Tous les ans au quatorze Juillet c'était la grande animation sur la place, avec les forains, la piste de danse et bien sûr les rafraîchissements aux terrasses des cafés. On mettait des bancs tout autour de la place, et les soirs de 14 Juillet particulièrement chauds, les cafés manquaient vite de bière et dans la soirée il fallait repasser commande aux brasseurs qui en étaient ravis bien sûr.

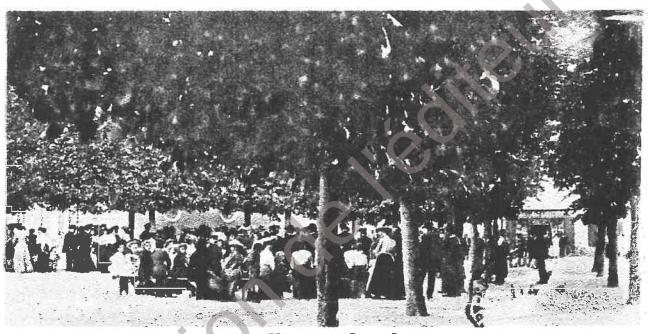

14 Juillet sur la place.

Sevran était très vivant. La place était très animée avec tous ses commerçants. Je les avais comptés ; il y en avait bien une vingtaine, et l'on pouvait vivre tranquille. Si on laissait son vélo dans la rue on le retrouvait le lendemain.

Question politique c'était assez agité quand même. Je me souviens, l'année 1935 ou 36, lors des communions solennelles, les communistes sont venus badigeonner les murs de l'église avec de la peinture rouge. On ne se faisait pas de cadeaux !

C'était aussi le temps des processions. Elles devaient se faire dans le parc des Sœurs mais une année, bravant l'autorité municipale, la procession a quand même eu lieu dans la rue.

C'est dans ces temps là que mon mari est parti à l'armée, il a été dans les premiers à faire les deux ans de service militaire. Et bientôt après ce fut la guerre. Nous avons eu huit ans de perdus.

Quand mon mari est parti à la guerre il m'avait fait jurer que si cela allait mal je devais aller rejoindre sa famille dans l'Aveyron, aussi à la première alerte j'ai eu peur, je me suis mise à trembler et je me suis décidée à partir pour l'exode comme tant de Sevranais.

A cette époque là, le café était tenu par Monsieur et Madame GOUDARD. C'est donc avec eux que j'ai fait cette expérience de l'exode.

Lorsque mon beau-père tenait le café il mettait tous les ans une bouteille de bon vin de

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

côté quand il en avait l'occasion. Nous n'y touchions presque jamais, donc, avant de partir, le frère de mon mari m'a dit : il y a du vin, on va le boire ! La plupart était imbuvable, trop vieux, (mon beau-père est décédé en 1927). Le reste n'avait plus de goût, mais bien que tout le monde disait : il n'est pas bon votre vin, nous l'avons bu quand même.

Les filles de Monsieur et Madame GOUDARD étaient parties depuis quelques jours avec leur grand-mère, et la famille du charbonnier Richard qui était installé rue des Marais, derrière chez nous. Monsieur et Madame Richard avaient été accueillis par leur famille habitant Villeneuve sur Yonne.

Monsieur GOUDARD qui était responsable de toute la recette buraliste connaissait un brasseur au Raincy, dont je ne me souviens pas le nom qui devait descendre ses ouvriers vers Chalons sur Saône et qui voulut bien faire un détour par Villeneuve pour nous emmener et aussi mettre le plus précieux à l'abri. C'est ainsi qu'avant de partir il mis sur une petite charrette à bras à deux roues, ses papiers timbrés, les timbres, les timbres fiscaux, enfin tous les documents administratifs dont il était dépositaire, et il poussa la charrette jusqu'au Raincy.

Quand le marchand de bière est revenu pour nous chercher, Monsieur GOUDARD avait mis toute sa réserve de tabac sur le trottoir et il le distribuait à tous les soldats qui passaient sur la place pour aller vers Vaujours ; on voulait aussi leur donner à boire mais ils n'en voulaient pas.

Le café GOUDARD

Nous voilà donc partis pour Villeneuve sur Yonne avec les brasseurs. On a juste pu passer la Marne le soir, le lendemain c'était fini, je ne sais même plus si le pont n'a pas sauté dès après sans cela on serait revenu à Sevran comme on était parti. Arrivés à Villeneuve sur Yonne la famille Richard était déjà repartie plus loin et on avait perdu le camion qui contenait la charrette à bras. La famille GOUDARD m'a dit : tu vas continuer avec les employés du brasseur car nous, il nous faut retrouver le camion qui transporte la charrette et les papiers. En réalité le marchand de bière était arrivé plus tôt que nous et est revenu ensuite nous retrouver sur la route. Là il a déchargé la charrette sur la route et la famille GOUDARD n'a pas été plus loin. Nous on a continué avec les brasseurs vers Chalons.

Quelques jours après quand le marchand de bière est revenu il a ramené Monsieur GOUDARD jusqu'au Raincy et s'est arrangé pour faire déposer à Sevran la fameuse et précieuse charrette.

Je suis aussi revenue à Sevran. Là dans mon petit appartement j'ai trouvé les carreaux cassés j'avais un éclat dans le pied de la table. Je crois que les carreaux ont été cassés à cause du train plein de munitions qui a explosé dans la gare de Sevran. On n'était pas là pour le voir, et tant mieux.

Après la vie s'est organisée à Sevran. La kommandantur s'est installée dans la maison près de l'école Sainte Agnès. Les allemands allaient chercher le lait à la ferme Léauté, c'était encore l'ancienne ferme, au coin de la rue des Marais et de la rue de la Passerelle. Moi aussi j'allais au lait pour mon fils Daniel qui avait dix-huit mois.

J'allais travailler à Paris. Mon mari lui a travaillé à Kodak à Paris de 1928 à 1955 et ensuite il a fini sa carrière à Sevran. Ma mère elle travaillait à la poudrerie, moi je n'avais pas voulu travailler avec maman, on ne sortait pas nous, alors aller travailler à Paris : Le rêve !

Les trains passaient quand ils avaient envie de passer, et quand dans la gare du Bourget les allemands se trouvaient dans la salle d'attente, et bien nous on allait sur les quais pour ne pas être avec eux. J'y ai attrapé un point de pleurite d'ailleurs. Je me souviens des ouvriers qui me plaignaient :elle est malade la petite dame. Tous les gens étaient gentils. Pour avoir moins froid on se serrait les uns contre les autres.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Pour se vêtir on n'avait rien. On n'avait pas de bottes, pas de pantalons, on n'avait même pas l'idée de prendre une deuxième paire de chaussures, on partait comme çà. Ma mère me disait : mets deux paires de bas çà te tiendra plus chaud. C'est vrai on n'était pas habillé en conséquence, mais on a survécu. On était certainement plus endurci que maintenant, moins fragile.

Notre docteur était le docteur CINCIN ; c'était aussi le docteur de la Poudrerie. C'est lui qui s'occupait de mon fils et qui l'a d'ailleurs vacciné en mai 1940. Il avait toujours une grande cape noire. Il faisait Villepinte, Tremblay, Vaujours, le Vert-Galant, pas Aulnay qui était une ville ni Livry qui avait un docteur je crois. Je me souviens étant plus jeune, à Vaujours, il y avait une épidémie de rougeole, alors il allait voir tous les gosses en même temps et il ne fallait pas le faire revenir après…

Pour la vie courante c'était le système débrouille. Nous on était vraiment bien placés, enfin bien d'un côté mal de l'autre parce qu'on voyait tout ce qui se passait sur la place et quand on voyait un mouvement qui se faisait (on ne sait pas comment les gens savaient ça) alors avec maman on se disait : attention. Les gens sont en train de faire une queue, qu'est-ce qu'il va y avoir ? Et bien, je me levais à cinq heures, j'allais faire la queue ; C'était, soit pour un litre d'alcool à brûler chez MOQUET, c'était, c'était … on se demande comment les gens savaient. Vers les sept heures je remontais, maman allait prendre ma place dans la queue et je me préparais pour aller prendre le train. Ma mère avait dit la veille à mon fils, si tu te réveilles, tu feras signe à mémère avec ton petit bras. Elle le surveillait derrière les carreaux. Il a d'ailleurs attrapé du mal car la fenêtre fermait mal. Elle n'osait pas quitter la file mais les gens qui connaissaient le manège disaient : allez voir votre petit, allez voir votre petit. Alors elle l'habillait et l'emmenait reprendre sa place.

Il y avait le Comptoir Français, la MAGGI à côté du boulanger, il y avait aussi Hauser à l'emplacement de la compagnie d'assurance au coin du passage des Marais. Il fallait être inscrit, on n'allait pas dans n'importe quel magasin, car il fallait donner ses tickets.

L'autocar qui menait à la Villette avait son arrêt à l'entrée du bureau de tabac et pendant toute la guerre, comme il roulait au gazogène, toutes les vapeurs venaient chez moi ; un jour je n'ai eu que juste le temps d'attraper mon gosse qui commençait à hoqueter parce que j'avais ouvert la fenêtre. Les gens attendaient partout et avant de monter où faisaient-ils leurs besoins ?sous le porche… Ces autocars là ont toujours bien marché, c'était toutes les demi-heures ou toutes les heures, mais c'était bien pratique pour aller à Paris pendant toute la guerre. Maintenant il y en a davantage mais ça ne va pas mieux !

Les autocars sur la place, dont l'un à l'arrêt du Balto.

Je me souviens aussi avoir acheté tout un lot de laine sur le marché, à une marchande qui liquidait tout son stock. J'ai ainsi eu de la laine pour faire des tricots à mon fils pendant toute la guerre. Ah ! J'ai même voulu faire du négoce… Il y avait une bonne femme qui voulait vendre des chaussures, alors elle m'avait mise dans le coup ; c'était en cachette. Alors j'allais chez elle, on mettait çà dans le landau. J'en ai acheté quelques paires mais elle aurait voulu que je fasse ça en grand. Oh. J'ai vite abandonné. Je me suis rendu compte que c'était du marché noir. J'avais peur.

Par contre sur le marché on avait de très belles blouses, je ne sais pas d'où elle avait ça la marchande ; elle prenait ou ne prenait pas nos tickets, si on ne s'en servait pas ailleurs on les lui donnait, c'est tout. A la marchande de chaussures, je n'arrivais pas à en avoir pour mon gosse. C'était tout de la débrouille. Un jour maman a été très malheureuse. Elle n'avait rien du tout et a été demander à une marchande de

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

beurre qui vendait de la volaille si elle n'avait pas un petit foie de volaille pour son petit fils. Elle a été mal reçue. Elle avait beau dire : mais c'est pas pour moi, c'est pour mon petit. La marchande lui a répondu. Je n'aime pas les gens qui demandent. Et l'on savait qu'elle faisait un commerce à côté… ça a été dur, mais enfin ça a passé !

Et puis moi j'avais la chance d'habiter la maison sur la place. A l'intérieur je n'avais jamais froid. Il y avait un mur très épais. J'avais 8 degrés l'hiver sans feu, pendant la guerre. Maman qui elle habitait aussi sur la place, dans l'immeuble où se trouve actuellement le fleuriste, elle avait 8 degrés aussi, mais avec du feu. Moi, c'était aussi à cause du café au dessous, il y avait un poêle, çà chauffait un peu. On était content avec 8, on mettait un tapis par terre, et mon fils jouait dessus. On ne faisait pas attention au froid. On était bien couvert. Ce que je voulais dire c'est que ces vieilles maisons là c'est autre chose. Notre chambre était derrière la pièce à tabac qui était toujours fermée, ça sentait le tabac d'ailleurs. Il valait mieux être dans une vieille maison que dans un pavillon neuf, pour la chaleur. On n'avait pas de garde-manger, on n'avait rien ; je mettais mon petit beurrier à vaporisation, mais on gardait tout. Quand je rentrais de travailler je trouvais qu'il faisait bon.

Puis vint la libération.

Il y a encore quelque temps tous les détails de cette journée me revenaient, nets comme un film qui se déroulait. Maintenant tout commence un peu à devenir flou, à s'embrouiller un peu. C'était un dimanche. Je me souviens des éclats d'obus qui tombaient sur Sevran. Il en est tombé dans le petit chemin, derrière la salle des fêtes. Un jeune garçon a été tué, il a sa tombe à Sevran. je le connaissais ce gosse. La mère d'une de mes collègues avait été blessée et peut-être d'autres. Une petite fille aussi que je connaissais, elle avait été blessée au bras.

Et Bruno BANCHER ! C'est ce jour là qu'il a été blessé mortellement. Il avait vingt ans !Un jour j'ai parlé avec un Monsieur qui le connaissait bien aussi et qui m'a conté la vie de la famille, et bien ce n'était pas du tout ce qu'eux m'avaient raconté. Enfin…. Bruno travaillait à la ferme de Moncelleux. Quand il est venu chez nous pour trouver un logement c'était par l'intermédiaire d'un de ses copains, sans doute résistant aussi, qui logeait déjà là. A la ferme il devait être ouvrier agricole et maman toujours pratique, lorsqu'il fut installé lui dit : puisque vous travaillez dans la ferme vous n'auriez pas quelques pommes de terre pour mon petit garçon ? Et le lendemain il revint avec un plein sac de pommes de terre. Ensuite il fit venir sa mère et son frère. Je n'avais pas beaucoup d'affinités avec eux, j'avais du mal à comprendre Madame BANCHER, elle ne parlait pas le français. Donc Bruno rentrait tous les soirs. Ils logeaient au deuxième étage. Un jour sa maman pleurait et criait : ma fille, ma fille. Par bribes je suis arrivée à comprendre que sa fille était morte. D'abord j'avais cru comprendre qu'elle était enceinte et qu'avec les bombardements elle avait accouché dans les champs, mais j'avais mal compris. Je crois qu'elle était mariée avec un militaire et qu'elle avait été obligée de rester dans son pays, parce qu'ils étaient communistes et ils ont été tués. » *(Voir dans le numéro trois « Mémoires d'hier et d'aujourd'hui ». Souvenirs de Bruno Bancher par André Harlay)*

« Bruno !qu'il était gentil ce garçon là, je l'adorais. Un jour il y eu une alerte, j'étais dans une encoignure de l'escalier, il m'a demandé ce que je faisais là. J'avais peur. Alors il a pris mon petit garçon dans ses bras et jusque à la fin de l'alerte il est resté avec nous comme çà. J'ai eu du chagrin à sa mort et j'en ai encore. Chaque fois que je vais au cimetière je vais sur sa tombe. Ca c'est passé le dimanche. Il faisait partie des Garibaldiens. Il se trouvait à la descente du pont du canal et je crois qu'il a été grièvement blessé par des allemands installés dans l'immeuble du libraire en face qui lui ont tiré dessus au cours d'une fusillade. Il paraît qu'il avait les intestins massacrés. J'ai su cela parce qu'il se trouvait justement que la mère d'une de mes collègues dont j'ai déjà parlé qui avait été blessée derrière la salle des fêtes, a été emmenée d'urgence à l'hôpital (il s'agissait de la clinique Digeon à Aulnay sous Bois) et elle s'est trouvée avec Bruno. Et elle a dit, il paraît, qu'il hurlait c'était affreux. »

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Bruno Bancher

En 1981 fut transcrit tant à la mairie d'Aulnay sous Bois où il est décédé qu'à la mairie de Sevran où il était toujours domicilié, un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bobigny le 2 avril même année indiquant notamment que : ***le 29 août 1944, à Aulnay sous Bois, 11, rue de la République est décédé BANCHER Bruno, né le 6 octobre 1924 à Tuzla(Yougoslavie) de Bancher et Jerkie LUBIDJIA, domicilié à Sevran, 3, route d'Aulnay.*** Bruno avait donc survécu deux jours à ses blessures.

« Je n'ai pas appris ce drame le soir même, parce que comme c'était en pleine bagarre, alors plutôt que de rester au premier étage que c'était dangereux sur la route là, je suis allée plutôt me mettre à l'abri dans la petite cour de maman, j'ai couché chez elle. C'était l'immeuble où se trouve le fleuriste ; à l'époque c'était l'union des Coopérateurs qui était à coté de chez Monsieur GAMACHE. Après les coopérateurs c'était des petites boutiques, un cordonnier, un coiffeur, puis ils ont fait Monoprix. Alors on n'osait pas trop sortir ; on avait les mômes qui nous lâchaient et commençaient à courir dans les rues. On a rattrapé les gosses pour les faire taire, c'est que ça tirait. C'était le dimanche après midi. Il y a eu une femme tuée sous mon porche, je ne l'ai pas vue car c'était au moment où l'on était allé rechercher les gosses qui nous échappaient, on les a vite fait rentrer dans le couloir car on a dit : ça va continuer. Mon fils çà l'avait frappé parce que, quand il voulait raconter ça, il ouvrait ses grands yeux et en zozotait. Et beaucoup plus tard le soir, Georgette, l'une des filles de Monsieur GOUDARD qui habitait là elle me dit : nous on va au devant des américains. Mais moi la peur m'a prise. Elle s'était fait des décorations, moi je m'étais même pincé des petits rubans bleu, blanc, rouge sur mes boucles d'oreilles. Je ne les ai jamais mises, mais enfin… Et à plusieurs elles sont allées au devant d'eux, moi j'ai eu peur. La fille de Monsieur GOUDARD habitait au premier étage, juste au dessus de la fleuriste actuelle. C'est là que son père venait écouter la radio anglaise.

Le lendemain, lundi après midi les gens faisaient la fête croyant que tout était terminé, et finalement ils sont revenus, ils sont redescendus de Villepinte parce que c'est là qu'étaient installées les grosses pièces qui tiraient. Nous étions tous assis à une table, en bas, avec les employés des coopérateurs (la COOP était à côté), les parents, la fille, un neveu qui était là qui avait un an de plus que le mien, ma mère et ma belle-mère. Les gosses jouaient à nos pieds.

Plusieurs allemands sont rentré, ont fait le tour d'horizon et sans rien dire sont repartis. On serait tombé sur un fanatique, on pouvait y passer.

Dans mon immeuble, au deuxième étage une jeune fille était en train de mettre une guirlande à sa fenêtre quand ça a recommencé à tirer ; elle a eu un malaise, mais c'était la peur.

Le soir on est allé causer aux américains après dîner. Ils n'étaient pas très contents parce que les mômes les agaçaient sans arrêt pour des chewing-gum , il y en a un qui l'a mal pris. Par contre ils regardaient les tout petits comme le mien, et leur caressaient les cheveux, parce qu'eux aussi avaient laissé les leurs. Ils ont dormi à même le sol sur la place du marché et l'on s'était dit, avec une dame, qu'on essayerait de leur faire un peu de café le matin malgré qu'on n'en avait pas beaucoup, mais quand on s'est réveillé, pourtant très tôt, ils étaient tous partis. »

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

ENCORE UN SOUVENIR.

Si Madame ASTRUC fait référence dans son récit sur l'exode, à la famille RICHARD, charbonnier, c'est qu'ils étaient ses voisins les plus proches. En effet, Monsieur Richard avait son entrepôt ainsi que son logement au numéro 7 de la rue des Marais et ils partageaient la même cour. Il possédait également un pavillon rue de l'Indépendance que leur fille, Jeanne habite toujours. Jeanne, qui était alors petite fille, garde dans ses souvenirs d'enfance des flashs , des petits détails, de ces années là.

Carte des tarifs du charbonnier Richard. N°4

En 1940 notamment, elle se souvient de la surprise d'un de leurs voisins habitant au 1 rue des Marais, Monsieur Pelé, qui un beau matin se trouva, dans la cour intérieure du 7, rue des Marais, vers le passage existant entre le Balto et la charcuterie alors tenue par Monsieur et Madame BRUNET, nez à nez avec… un canon.

Elle connut bien entendu aussi l'exode comme on l'a dit plus haut.

Le fameux jour où le train de munition sauta, tout comme chez Madame ASTRUC, un éclat d'obus se logea sur la table de la maison de la rue des Marais, cependant que dans la maison de la rue de l'Indépendance l'on en trouva un autre sous l'escalier.

Pendant l'occupation elle se souvient également d'odeurs de soupe montant des gamelles que les soldats allemands posaient régulièrement sur les rebords de leur fenêtre pour bavarder entre eux, la rue étant un lieu de passage sans doute, pour procéder au ravitaillement des soldats logés à divers endroits.

Ses souvenirs de la libération rejoignent ceux de Madame ASTRUC. Elle se souvient d'une nuit où des balles étaient tirées de Villepinte sans arrêt. Les parents Richard la laissèrent toute seule rue des Marais pour aller vérifier s'il n'y avait pas de dégâts rue de l'Indépendance. Elle était morte de peur.

Cette carte de charbon datée du 9 Juin 1947 prouve bien qu'une fois la guerre terminée, les privations n'en continuèrent pas moins pendant longtemps.

Elle se souvient aussi, ce devait être le dimanche 27 août, l'après-midi, qu'ils entendirent des bruits d'obus. Il y en a un qui s'était logé dans le tas de charbon dans la cour. La famille est sortie inconsciente du danger, voir dans la sente et le petit passage à côté du café-tabac. Le second obus tombe à ce moment là. Avec un passant, vite, ils se précipitent dans l'écurie où était le cheval, ce qui n'était guère plus prudent, car il aurait pu prendre peur et

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

lancer des coups de pied… Un troisième obus éclate bientôt. L'on a dit après que ce pouvait être un de ses éclats qui tua Monsieur DAMERON, le coiffeur.

Elle se rappelle aussi que le lendemain tout le monde avait déjà commencé à pavoiser, c'était l'euphorie, mais il fallu vite rentrer. Ce n'était pas fini…

A l'origine, Monsieur Richard possédait deux chevaux pour faire ses livraisons. Ils furent réquisitionnés par les allemands. Ensuite il n'en racheta qu'un. Il exerça jusqu'en 1950, époque à laquelle il céda son commerce à son cousin qui lui-même venait de Livry où il était employé chez un oncle charbonnier également. Il ne posséda jamais de camion pour faire ses livraisons, seulement son unique cheval. Il aurait bien voulu passer son permis et avoir une voiture mais c'était la guerre et après il était trop tard.

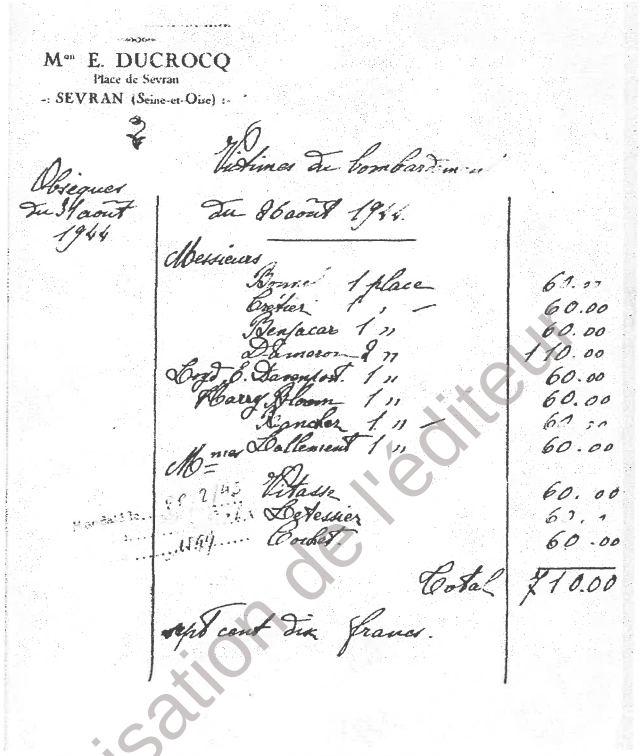

Mon E. DUCROCQ
Place de Sevran
-: SEVRAN (Seine-et-Oise) :-

Victimes du bombardement

Obsèques du 31 août 1944

Du 26 août 1944.

Messieurs

Bonnet	1 place	60.00
Crétier	1 "	60.00
Benjacar	1 "	60.00
Dameron	2 "	110.00
Lord E. Davenport	1 "	60.00
Harry Bloom	1 "	60.00
Rancher	1 "	60.00
Mmes Dallement	1 "	60.00
Vitasse		60.00
Detessier		60.00
Corbet		60.00
	Total	710.00

sept cent dix francs.

Facture de Monsieur DUCROCQ, fossoyeur de la Commune qui creusa les tombes à la pelle.

Souvenir douloureux

Le 31 août 1944, Sevran enterre les victimes ***des combats pour sa libération****.*

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

De la tapisserie aux boutons de nacre

Une journée à Beauvais et Méru, notre sortie du douze Juin 2004

Sortie organisée par Jacques FIZET.

Nous étions une quarantaine pour la désormais traditionnelle sortie annuelle de la société. Cette année nous partions pour Beauvais.

Notre première visite guidée fut la Galerie Nationale de la Tapisserie et son exposition « Les amours des Dieux ». Elle fut suivie de la visite guidée de la cathédrale Saint-Pierre qui possède le cœur gothique le plus haut du monde. Visite qui se terminât par le spectacle, de mouvement, de sons et de lumière, de l'horloge astronomique aux soixante huit automates.

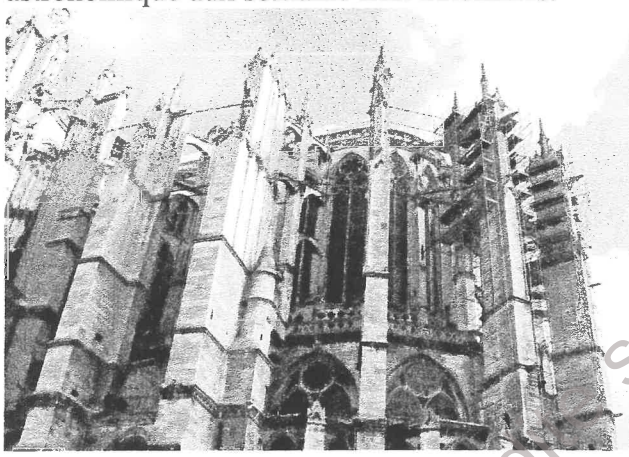

Après une halte à l'Hostellerie Saint-Vincent, notre car nous conduisit à Méru, au Musée de la Nacre et de la Tabletterie. Dans cette ancienne fabrique de boutons de nacre, nous avons pu assister à toutes les étapes de cette fabrication à l'ancienne et admirer l'exposition de bijoux et d'articles de tabletterie.

De retour à Sevran après cette sympathique journée, certains ont commencé à réfléchir à notre prochaine destination, c'est pour juin 2005.

Reproduction interdite sans autorisation

Rappel de quelques sources pour l'histoire locale sevranaise :

Les Annales de Sévran par H.E. LAMAILLE (1890), et le manuscrit de leur 2ème édition revue et augmentée(1900) AD,
Le mémoire de l'instituteur GOFFINET aux Archives Départementales,
Le mémoire de Françoise HUARD aux Archives Départementales,
Le mémoire de Suzanne SPIGAGLIA aux Archives Départementales,
Les Registres paroissiaux, Listes électorales et Recensements aux Archives Départementales,
Le Cadastre de Sevran aux Archives Départementales,
Les Registres paroissiaux et d'Etat-Civil en Mairie et aux Archives Départementales,
Les archives de la fabrique aux Archives Départementale de Seine-Saint-Denis,
Les Registres paroissiaux de Saint Martin de Sevran,
Les Délibérations du Conseil Municipal aux Archives Communales,
« Le Patrimoine des communes de Seine Saint-Denis », Ed. Flohic 1994,
«La Résistance à Sevran » par Louis BLESY,
« La Résistance en Seine-Saint-Denis » par Joël CLESSE et Sylvie ZAIDMAN 1994,
« Sevran, Villepinte, Tremblay, Roissy dans le passé » par E. SOITEL, Ed. Notre Contrée 1976,
Les Bulletins « En Aulnoye jadis » de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye,
Les Revues « Mémoires d'hier et d'aujourd'hui » publiées par la Société de l'Histoire et de la Vie à Sevran.

Les articles de cette revue sont le fruit du travail et des recherches de Christiane Ranouil, Gilles Boudin, Daniel Mougin et Jacques Mortureux, assistés de quelques autres membres de notre Société de l'Histoire et de la Vie à Sevran.

A eux tous, j'exprime ici, cette année encore, les plus chaleureux remerciements. J-P. Ferrand